39e ANNÉE (4e SERIE) N° 30 27 JUILLET 1922

# L'AMI DU CLERGÉ

**Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques**

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION

JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

*Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

**A. ROZIER**
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

*PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| FRANCE et COLONIES FRANÇAISES | Édition complète . . . . . . . **18 fr.** | ÉTRANGER | Édition complète . . . . . . . . **20 fr. 50** |
| | Édition partielle . . . . . . . **12 fr.** | | Édition partielle . . . . . . . . **14 fr. 50** |

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte **2 fr. 50.**

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

**Chèques postaux : Nancy, 21.88**

## SOMMAIRE

### DOCTRINE

**Bulletin d'Ecriture Sainte.** — A PROPOS DU *Christianisme antique* DE M. GUIGNEBERT. — I. Observations d'ensemble, 465. — II. Impression produite par Jésus sur ses contemporains ; son enseignement sur le Messie souffrant et sur son royaume, 467. — III. Le rôle attribué à S. Paul par M. Guignebert, 471. — Conclusion, 475.

**Questions de science ecclésiastique.** — A propos de l'*Histoire du Christ* de Papini, 476. — *Quid* d'un curé qui achète à un confrère pour un prix dérisoire des broderies d'église dont il connaît la valeur ? 478. — Pouvait-on réitérer l'extrême-onction à un malade déjà extrémisé et qui dans un accès de délire s'est tiré un coup de revolver ? 478. — Peut-on témoigner dans un procès de divorce ? 479. — A propos des peines portées contre *species consecratas abjicientes, abducentes, retinentes,* 479.

**Liturgie.** — Consultations diverses, 479.

### PRÉDICATION

**Pour la fête de S. Laurent, martyr.** — De la force de caractère, 417.

**Sermons pour l'Assomption.** — I. Mort et résurrection de Marie, 420. — II. La France et la dévotion à la Sainte Vierge, 423.

**Pour la bénédiction d'une Croix dans la campagne.** — Nous devons exalter la Croix, 427.

**Entretiens sur la vie chrétienne.** — LXVIII. *La justice chrétienne :* Les droits et les devoirs, 429.

## PETIT COURRIER

Q. — Que pourrais-je consulter utilement (sermonnaire ou ouvrage) sur le culte des reliques des Saints (raisons légitimant ce culte, conséquences qui en résultent, profit pour l'âme, etc.) ?

R. — *Ami* 1900, p. 922 et suiv. ; — Pesch, *De Verbo Incarnato,* ed. 3, p. 370-374 ; — dix pages dans la 6e Conf. de Mgr Besson sur le Décalogue ; — deux sermons de Mgr Freppel, *Œuvres orat. et pastorales* (Roger et Chernoviz), t. III, p. 265-281, et *Sermons inédits* (ibid.), t. I, p. 389-404 ; — Mgr Pie, *Œuvres épiscopales* (Mame), t. III, p. 112-126, et 384-395 ; — et (d'un tout autre point de vue) Vacandard, *Etudes de critique et d'hist. relig.* (Gabalda), 3e Série, p. 74-92.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un ou plusieurs manuels *en français* de philosophie scolastique, de préférence en un seul volume, pouvant être parcouru dans une année scolaire ?

R. — En un seul vol., je ne vois que le *Précis de philosophie traditionnelle et scolastique* de Mgr Elie Blanc (in-8 de 552 p., Lyon, Vitte), mais qui suppose déjà quelque initiation. — En 2 vol. in-12 vous avez le *Cours de phil. scolast.* de Farges et Barbedette, Paris, Baston et Berche ; en 3 vol. in-16, le *Traité de phil. scol.* de Mgr Blanc, Vitte. — Suivant le programme universitaire, mais à idées scolastiques, le *Cours de philosophie* du P. Lahr, 2 vol. in-8, 40 f., Beauchesne.

Q. — Je voudrais une *Vie* de sainte Marguerite d'Antioche, et une *Vie des Saints* pour tous les jours de l'année.

R. — Ad I. *Acta Sanctorum,* t. V julii, p. 24-45 (au t. VI des *Anal. Bolland.*, p. 308-4, récit de l'invention de son chef à l'abbaye de Gembloux, dioc. de Liège) ; — *Vie* en 4 p. in-8 au n° 94 des *Vies des Saints* de la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard ; — 7 pages dans les Petits Bollandistes ; — *Vie* (avec notice sur le pèlerinage de Combovin, dans la Drôme) par R. Blain, in-18 de 105 p., Grenoble 1882 ; — *Vita* en italien par Allemandi, in-16 de 66 p., Saluces (Piémont) 1897.

Ad II. En 1 vol. : *Le petit Journal des Saints,* par Deux Missionnaires, in-32 de 400 p., Paris, Téqui ; en anglais, *The Book of Saints* (5000 notices environ), par les Bénédictins de Ramsgate,

Londres, Black, 1921. — En 4 vol. in-12 : *Vie des Saints*, de Daras-Maréchaux, Lyon, Vitte. — Mais pour votre ministère de prédication, le plus utile recueil serait, je crois, *Les Petits Bollandistes* de Paul Guérin, 17 vol. in-8, plus 3 vol. de *Supplément* par dom Piolin, Paris, Bloud (se trouvent d'occasion assez facilement).

---

Q. — L'*Ami* rendrait service s'il donnait un registre des *adresses* des librairies principales, comme Téqui, Haton, etc. ; ne connaissant pas les adresses, on est en peine pour faire venir les livres recommandés par l'*Ami*.

R. — Voici trois ans bientôt que vous êtes abonné. Il nous suffira donc de vous dire que vous trouverez cette liste à la p. 759 (à la fin des Tables) de l'*Ami* 1921.

A ce propos de livres, rappelons que nous ne nous chargeons point de procurer les ouvrages dont nous parlons au « Petit Courrier » ou ailleurs ; il faut les demander directement aux éditeurs ou à des commissionnaires en librairie.

---

Q. — Prière d'indiquer les meilleurs ouvrages pour traiter cette conférence : « Comment les Modernistes entendent-ils la divinité du Christ ? Réfuter les propositions 27 à 32 condamnées par le décret *Lamentabili*. En réponse à ces erreurs, montrer que les témoignages des Evangélistes établissent clairement sa divinité. »

R. — Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu*, Paris, Letouzey (analysé ici en 1907, p. 433 et suiv.), et la *Christologie* du même, Paris, Beauchesne ; — Lebreton, *Les Origines du dogme de la Trinité*, Beauchesne (*Ami* 1921, p. 1 et suiv.) ; — Mailhet, *Jésus Fils de Dieu d'après les Evangiles*, Paris, Roger.

---

Q. — Une personne me demande si elle peut faire son potage le vendredi avec un « cube » d'une des innombrables marques qui existent ?

J'ai répondu que s'il s'agissait de « cubes » comme ceux qui nous servaient aux armées, il ne me semblait pas qu'il puisse y avoir doute, car il n'y avait là rien qui ressemblât à de la viande. Pour les autres marques, je serais heureux de savoir, si possible, ce qui entre dans la composition de ces potages.

R. — Impossible de donner une réponse ferme à cette question, faute de connaître la composition exacte de ces « cubes, » très variés, comme l'on sait, quant aux recettes de détail, mais que l'on peut avec raison soupçonner d'être tous à base (plus ou moins légère !) de « *jus de viande,* » donc, pour cette raison, prohibés le vendredi. Les industriels gardent le secret de leurs recettes, d'où la difficulté de les connaître.

---

Q. — Prière à l'*Ami* de vouloir bien signaler les livres qui seraient les plus utiles à un aumônier de religieuses.

R. — Qu'il prenne d'abord les *Conseils d'un vieil aumônier,* de P. Bonneval, in-32 de 250 p., 3 f. 75, Avignon, Aubanel (*Ami* 1921, p. 682). Ensuite il cherchera des « auteurs » différents suivant qu'il a affaire à des religieuses contemplatives, hospitalières, enseignantes, que sais-je ?

---

Q. — Vous me feriez un grand plaisir en m'indiquant quelques *revues mensuelles* qui feraient du bien aux Enfants de Marie de ma paroisse.

Sauriez-vous me dire où s'éditent les *Annales de Sainte Solange ?*

R. — Elles ont sans doute disparu, car nous ne les trouvons plus dans les répertoires de la presse.

— L'an dernier, nous avons recommandé *Fleurs de lys,* mensuelle, 3 f. par an, chez Mlle de Foulques, 19, rue des Tisons, à Alençon (Orne). Voir encore, en fait de revues mensuelles pour votre public, *L'Idéal,* du chan. Coubé, 6 f., Paris, 53, avenue Bosquet ; *La Bonne Nouvelle,* du chan. Thiriet, 4 f., Paris, 15, rue du Louvre ; *Les Bonnes Lectures,* 2 f. 25 (ou 1 f. 50 au-dessus de 10 exemplaires), 10, rue Bartholdi, à Colmar (Haut-Rhin) ; *Les Semailles,* 6 f., de M. l'abbé Casson, à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône). — Bimensuelle : *La Famille,* 14 f., 2 bis, villa Brune, Paris 14e. — Hebd. : *L'Ami de la Famille,* 5 f., 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. — Voir enfin la 1re question de la couv. du 6 juillet.

---

Q. — Où trouver : 1° un livre très résumé des écrivains ecclésiastiques du VIIe siècle au XIIe siècle, et 2° un ouvrage assez court sur les grands et petits Prophètes ?

R. — Ad I. Prenez le t. I, à partir de la p. 557, du *Nomenclator literarius* du P. Hurter, Inspruck, Wagner.

Ad II. Le t. II de l'*Histoire de l'Ancien Test.*, de Mgr Pelt, Paris, Gabalda.

---

**Jésus et les Enfants. Jésus et les Pécheurs,** par G. Joannès. — Plaquette in-12 de 32 p., 1 f. 25. — Bureaux de *l'Evangile dans la vie,* Paris, avenue des Ternes, 88.

Pages extraites de la Revue que nous recommandions l'autre jour, *L'Evangile dans la vie* (*Ami* couv. p. 122). Elles sont brèves ; mais qu'elles sont pleines ! Les plumes féminines passent d'ordinaire pour prolixes : ce n'est pas toujours vrai, puisque ceci est signé « Joannès. » Comme il faut que cela ait été médité longuement et profondément pour se condenser ainsi et enfermer tant de sens en quelques mots ! Tel de ces alinéas vous mettra en oraison pour des heures.

---

**Exercices spirituels de S. Ignace,** *à l'usage des prêtres, des religieux et des religieuses pour la retraite annuelle de huit jours,* par le P. Bucceroni, prof. au Collège Romain. — Nouv. édit. française augmentée des deux rénovations des vœux. — In-16 de 800 p., 8 f. — Paris, Lethielleux.

Le nom de l'auteur suffit, et le nombre des pages aussi : le P. Bucceroni n'écrit pas pour ne rien dire. Il fut un des princes de la théologie morale, un prince aussi de la littérature ascétique. Sa *Vierge Marie,* traduite également en français, est un des joyaux de notre littérature mariale. Ses *Exercices spirituels* sont ce qu'il y a de plus complet, et de meilleur à tous égards, pour qui veut faire de S. Ignace son livre de chevet, jamais épuisé.

---

**Paroles d'encouragement** extraites des Lettres de S. François de Sales, par F. Million, missionnaire de S. Fr. de S. — In-18 de 238 p., 2 f. — Paris, Téqui.

La Ire édition avait paru à la veille de la guerre. Quel sens de l'opportunité, quelle prescience presque chez l'auteur ! Mais y a-t-il rien de plus universellement et de plus constamment opportun que des « paroles d'encouragement, » surtout quand elles sont du bon S. François de Sales, et mieux encore quand elles sont de ses Lettres ? On a groupé ici, sous plus de 40 titres différents, tout un traité de la souffrance, de toutes les variétés de souffrances, de toutes nos peines au service de Dieu et au service des hommes (au service aussi de nous-mêmes). Un exquis petit livre.

39e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 30 27 JUILLET 1922

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres, tous les Jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

**A. ROZIER**
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

## Bulletin d'Écriture Sainte

### A propos du *Christianisme antique* de M. Guignebert [1]

Sommaire. — I. Observations d'ensemble sur le livre de M. Guignebert : ton tranchant ou injurieux, parti pris évident à l'égard de toutes les publications catholiques et à l'égard des documents néo-testamentaires.
II. — Impression produite par Jésus sur ses contemporains ; la question du Messie posée à son sujet ; l'enseignement de Jésus sur le Messie souffrant et sur son royaume.
III. — 1. Le rôle attribué à S. Paul par M. Guignebert. Ses opinions *a)* sur la formation et *b)* la conversion de S. Paul ; *c)* sur son influence pour l'évangélisation de la Gentilité et l'abolition des observances légales ; *d)* sur l'utilisation des mystères païens par S. Paul, — sont en opposition avec les déclarations de l'Apôtre lui-même dans ses épîtres réputées les plus sûres. 2. Le rôle qu'a voulu jouer S. Paul, d'après ses propres déclarations, vis-à-vis de Jésus et de l'évangile.
Conclusion.

Pour être efficace, notre apologétique doit suivre l'adversaire sur tous les terrains où il a fantaisie de se camper. Agir ainsi n'est pas, de notre part, abandonner des positions jugées indéfendables ; l'abandon n'est que provisoire et le but poursuivi le rend parfaitement légitime. La riposte a beaucoup plus de chances de réfuter et de convaincre dès lors qu'elle se conforme aux modalités de l'attaque. On voudra bien, en lisant les lignes qui vont suivre, ne jamais oublier ce point de vue auquel nous nous sommes placé.

Pour remplir sa tâche et atteindre son but, l'Apologiste doit donc se tenir constamment au courant. Il lui faut lire et étudier sans cesse les dernières nouveautés, quelle que soit leur valeur scientifique. Ce ne sont pas toujours en effet les livres les mieux pensés, ni les thèses les mieux établies, qui exercent le plus d'influence. Parfois, des ouvrages de vulgarisation, d'allure historique, d'aspect impartial, séduisent facilement des lecteurs non avertis, surtout s'ils font partie d'une collection dite de « Philosophie scientifique » et s'ils sont signés d'un nom qui peut se prévaloir du titre de « Professeur en Sorbonne. »

Et c'est précisément le cas du dernier livre de M. Charles Guignebert. Il est le digne frère de ses aînés : *Modernisme et Tradition catholique en France* et *Manuel d'histoire ancienne da Christianisme*. Nous avons écrit quelque part que ce livre n'était pas de l'histoire, que c'était un roman de mauvais goût et un véritable pamphlet [1] ; nous n'avons pas à revenir sur cette condamnation, que les textes signalés ont amplement justifiée.

Mais qu'on nous permette de le redire encore une fois à tous nos confrères du clergé de France : l'apparition de ce livre, l'esprit dans lequel il est rédigé, les thèses qui y sont soutenues, le but poursuivi, constituent pour nous un avertissement de la plus haute gravité. L'an passé, le 16 juin 1921, nous exposions ici-même et nous réfutions un Cours assez singulier professé sur N.-S. Jésus-Christ dans un établissement public d'enseignement de l'Etat. Le vœu de M. Guignebert serait de voir l'histoire des Origines chrétiennes et de l'Eglise enseignée dans toutes les Universités de France, voire même dans tous les lycées (p. 24). Sa joie est grande de constater que trois de nos Universités (Paris, Strasbourg et Aix) sont maintenant entrées dans cette voie (p. 23). Nous partagerions, nous aussi, son allégresse si les titulaires de cet enseignement étaient choisis d'une toute autre façon. Mais tant qu'on ne le confiera, en dehors de M. G., qu'à des prêtres en rupture de ban avec l'Eglise catholique, nous sommes bien obligés d'avouer que les titulaires de ces nouvelles chaires ne nous offrent pas des garanties suffisantes d'impartialité scientifique. L'apostasie ne saurait tenir lieu de brevet de capacité.

Ceci dit, voyons ce qu'il convient de penser du livre de M. Guignebert considéré d'abord dans son ensemble ; nous examinerons ensuite comment les documents néo-testamentaires nous représentent le rôle joué par N.-S. J.-C. et par S. Paul dans la fondation du christianisme. Si Jésus n'est pas uniquement un produit de son milieu et de son temps et si S. Paul a voulu dépendre de Jésus et le continuer, toute la synthèse historique de M. G. croule par la base et il n'y a plus lieu d'attacher d'importance aux erreurs historiques ou dogmatiques semées ici et là, comme à plaisir, à travers tout le livre.

[1] Charles Guignebert, Professeur à la Sorbonne, *Le Christianisme antique,* 1 vol. in-12 de 270 p., 7 f. 50, Paris, Flammarion, 1921.

[1] Cf. *Revue Montalembert,* 25 mars 1922, p. 329-337. On a mis en note : « Conférence donnée à la Réunion des Etudiants le 8 mars. » Il eût été plus exact de dire : « résumé d'une conférence. » Dans ce résumé ne figurent que les faits et les textes qui justifient le caractère pamphlétaire de l'œuvre de M. G. La place nécessairement restreinte dont on pouvait disposer ne permettait pas d'exposer tout au long les raisons critiques qui légitimaient une aussi sévère appréciation du dernier livre de M. G. Ces raisons de fond, nous voudrions essayer de les donner ici, en partie du moins.

I

Et tout d'abord nous regrettons vivement le ton tranchant, parfois agressif, sinon même injurieux, dont use trop souvent, à notre égard, M. G. Nous ne doutons pas un seul instant qu'il ait étudié sérieusement les Origines chrétiennes avant d'en parler. Nous aurions toutefois préféré qu'il ne nous demandât pas de croire à sa propre infaillibilité [1]. Surtout, nous n'aurions pas voulu qu'il parlât des croyants [2] ou des croyances [3] sur un ton aussi dégagé. Pourquoi, enfin, affirmer que jusque dans la première partie du XIXe siècle un véritable *tabou* a interdit l'accès du christianisme primitif aux érudits désintéressés, à ceux qui, tout à fait indifférents à l'exploitation confessionnelle de la vérité, la cherchent pour elle-même ? (p. 21). L'Eglise n'a jamais interdit à qui que ce soit l'étude des Origines chrétiennes. Si l'on s'en est peu occupé chez nous, avant ces années dernières, il faut en chercher la cause dans l'orientation générale des esprits. Loin d'attaquer l'Eglise sur ce point, il ne serait que juste de reconnaître au contraire, en toute loyauté, que si les Origines chrétiennes sont aujourd'hui mieux fouillées et plus connues, l'honneur en revient, pour une bonne part, à ces nombreux prêtres [4] dont la Sorbonne a couronné et couronne encore chaque année les travaux. Et l'on a peine à comprendre que M. G. s'excusant de ne pas donner une bibliographie qui prendrait, dit-il, assez inutilement beaucoup de place, ose écrire que le meilleur manuel d'ensemble du christianisme est celui de Krüger et que les meilleurs tableaux de l'évolution du christianisme sont ceux de Pfleiderer, Wellhausen, Jülicher, Harnack. De telles lacunes sont graves, même dans une simple note de bibliographie ; elles affichent une information trop unilatérale. Pourquoi cet ostracisme à l'égard de tous les ouvrages catholiques, signés pourtant de noms connus et réputés à juste titre, tels que ceux de Mgr Batiffol, M. Tixeront, les PP. Lebreton, Prat, de Grandmaison ? Pourquoi ce silence absolu, qu'il est difficile de ne pas déclarer volontaire, sur nos grandes Encyclopédies catholiques, spécialement sur le *Dictionnaire Apologétique* du P. d'Alès et le *Dictionnaire de Théologie* que dirigea, jusqu'à sa dernière heure, le vénéré M. Mangenot ?

[1] « Il m'arrivera plus d'une fois, surtout dans les premiers chapitres, de poser des affirmations importantes sans les accompagner de tout l'appareil de leurs preuves ; on comprendra que dans une esquisse du genre de celle-ci, les minutieuses discussions de l'exégèse ne trouvent point de place et j'espère que le lecteur, considérant que l'étude critique du N. T. m'occupe depuis une quinzaine d'années à la Sorbonne, voudra bien me faire confiance jusqu'à supposer que je n'avance rien à quoi je n'aie souvent et largement réfléchi. » *(Op. cit.*, p. 9).

[2] « Les hommes instruits se détournent les uns après les autres des enseignements et des pratiques des Eglises où bientôt, sans doute, seront seuls bien pensants les Fidèles ou qui ne pensent pas du tout ou qui pensent dans le passé. » (P. 17).

[3] « Le Christ n'avait ni fondé, ni voulu l'Eglise ; c'est là peut-être la vérité la plus assurée qui s'impose à quiconque étudie les textes évangéliques sans parti pris, et, pour tout dire, la supposition contraire fait historiquement figure d'absurdité ; toute l'ingéniosité des Théologiens n'y peut rien. » (P. 160, 161).

[4] Pour ne citer que les morts, mentionnons : Mgr Duchesne, l'abbé Paul Lejay.

M. G. se propose d'écrire l'histoire du christianisme antique. Il lui faut pour cela des documents. Le Nouveau Testament en fournit et des meilleurs. D'un geste décidé, M. G. les jette par-dessus bord et il est tout étonné ensuite des problèmes insolubles qui se posent à chaque instant devant sa conscience d'historien (p. 63). Evangiles et épîtres ne valent rien ou à peu près rien à son point de vue. Ce sont, dit-il, des « sources d'information entre toutes médiocres, troubles, difficiles à utiliser » (p. 24). « Des documents tout seuls ne se dégage pas une histoire suivie et cohérente des Origines chrétiennes ; nous n'avons que des fragments et la restauration de l'ensemble reste trop souvent hypothétique » (p. 25). Impossible donc, dit-il, de savoir sur nombre de questions même tout l'essentiel. Et néanmoins, en dépit et peut-être même à cause de cette documentation notoirement insuffisante, M. G. croit pouvoir marquer les principales étapes de l'évolution du christianisme, analyser ses facteurs essentiels et aussi, là où des connaissances positives échappent, avancer *avec assurance* plusieurs négations capitales et dénoncer *avec certitude* la fausseté de plusieurs traditions ! (p. 30).

De cette position intransigeante et sévère que M. G. a cru devoir adopter vis-à-vis de la valeur historique des documents néo-testamentaires, découle toute sa synthèse historique sur la naissance et l'évolution du christianisme antique. En l'absence de textes positifs anciens, authentiques et absolument véridiques, il en a été réduit à se laisser guider plus qu'il n'aurait fallu par ses préjugés philosophiques invétérés contre le surnaturel et contre le miracle, et à attribuer au milieu ambiant, juif ou païen, l'influence qu'il refuse de reconnaître à Notre-Seigneur. Qu'il ait dû parfois durement peiner avant d'aboutir à une solution qui satisfasse, apparemment du moins, un esprit aussi positiviste que le sien, nous n'en doutons pas ; mais nous ne pouvons croire que la synthèse qu'il présente aujourd'hui l'ait pleinement satisfait. Elle soulève plus de questions qu'elle n'en résout.

Nous ne referons pas ici une étude de la valeur historique des documents néo-testamentaires. Cette étude a été faite l'an passé, ici-même, à propos des Evangiles *(Ami* du 16 juin 1921, p. 323-328). Nos lecteurs voudront bien s'y reporter. Il est évident que toute réfutation de cet exposé des Origines chrétiennes doit commencer par là. M. G. invoque, pour justifier ses méfiances à l'égard des Evangiles, les nombreuses fluctuations de la critique au cours de ces dernières années. Mais ce sont précisément ces fluctuations, les motifs qui les imposent ou les résultats qu'elles consacrent, qui nous donnent, à nous, de plus en plus confiance. Elles marquent nettement un retour vers la tradition. Pour les Evangiles, les diverses hypothèses envisagées pour la solution du problème synoptique accusent de plus en plus la haute antiquité et la valeur historique des documents soit écrits soit

oraux, utilisés par les Evangélistes. Le livre des Actes, la première en date des Histoires de l'Eglise, subit victorieusement, depuis de nombreuses années, les assauts répétés de l'archéologie et de l'histoire profane. Enfin, le temps n'est plus (M. G. en est encore là pourtant!) où l'on ne reconnaissait, en général, à S. Paul que la paternité de ses quatre grandes épîtres : Galates, I et II Cor., Romains. De nos jours, un mouvement se dessine, dans le camp de la critique indépendante elle-même, pour l'acceptation des épîtres christologiques.

II

Pouvons-nous, néanmoins, en dépit de cette méfiance trop accentuée vis-à-vis de nos Evangiles, nous servir d'eux pour essayer de nous représenter l'impression produite par Jésus et l'action qu'il a dû exercer sur ses contemporains ? En nous plaçant provisoirement, uniquement sur le terrain de la critique interne, nous n'hésitons pas à répondre : *Oui!* M. G. lui-même veut bien, d'ailleurs, concéder qu'il se devine encore quelque chose de la figure de Jésus sous divers traits de la tradition évangélique et que nous pouvons espérer connaître quelques épisodes de la vie de Jésus (p. 39). Mais ce qu'il nous accorde est un minimum insuffisant ; ce minimum peut être largement dépassé par l'historien le plus consciencieux et le plus sévère dans l'utilisation des documents mis à sa disposition.

Nous n'en sommes pas réduits, en effet, aux seuls Evangiles pour connaître les aspirations du milieu et de l'époque dans lesquels parut Jésus. A côté d'eux, pour nous renseigner, nous avons toute une série de documents profanes : œuvres de Josèphe et de Philon, Talmuds, livres apocryphes, formules de prières ; et dès lors que l'impression qui s'en dégage cadre, jusque dans les moindres détails, avec les traits épars ici et là dans nos Evangiles, nous n'avons aucun motif pour suspecter sur ce point leurs informations et pour les attribuer à une date de beaucoup postérieure à celle où vécut Jésus. D'autre part, on rencontre dans les récits évangéliques des réflexions populaires toutes spontanées, pleines de fraîcheur et d'à propos, qui dépeignent, d'une façon très expressive, l'impression ressentie à l'occasion d'un prodige ou d'un discours. Ces réflexions ne sont pas de celles qu'on invente après coup, surtout plusieurs dizaines d'années après les événements qui les ont provoquées. On ne saurait donc nous faire un grief, au point de vue scientifique, de nous en inspirer pour savoir un peu ce que, dans le peuple palestinien, on pensa alors de Jésus.

Sous le bénéfice de ces observations qui justifient la méthode que nous avons cru devoir adopter, nous allons rechercher, guidé par ces réflexions populaires et ces détails évangéliques, l'impression que produisit Jésus sur ses contemporains.

A l'heure où il parut, la Judée avait perdu (depuis l'an 6, date de la déposition d'Archélaüs) toute indépendance politique. Elle n'était plus qu'une fraction de la grande province romaine de Syrie; un Procurateur l'administrait sous le contrôle du légat impérial. C'en était donc fini, apparemment du moins, des rêves d'indépendance nationale. Et pourtant, jamais les espérances messianiques ne furent plus vivaces qu'alors dans l'âme juive. On appelait de tous ses vœux ce Messie qui devait venir rendre à Israël, dit justement M. G., plus que les splendeurs du temps de David. Plus les événements semblaient donner tort, plus dure se faisait la domination étrangère, plus aussi l'espérance messianique s'enracinait dans l'esprit des simples et plus elle tenait de place dans leurs convictions. On était convaincu que l'étonnante révolution s'accomplirait quand Yahweh le voudrait, qu'elle s'accomplirait irrésistiblement, et on guettait l'annonce de cette réalisation avec une nervosité croissante (p. 46 et 47), Trois livres surtout : le livre des Paraboles d'Hénoch, les Psaumes de Salomon (surtout les psaumes 17 et 18), divers passages des oracles sibyllins nous font connaître quelle forme revêtaient les espérances messianiques au début de l'ère chrétienne. En combinant les différentes données scripturaires et traditionnelles, voici comment on se représentait généralement le Messie et son royaume. Celui qui devait venir serait un prince saint, un roi puissant et glorieux. Il naîtrait à Bethléem et serait de la race de David. Il aurait pour mission de restaurer, d'une façon définitive, le trône de David, d'affranchir Israël de toute sujétion et de soumettre à son empire toutes les nations de la terre. Sa venue serait précédée du retour de quelque personnage fameux de l'Ancien Testament : Elie, Jérémie, l'un quelconque des anciens prophètes, et aussi d'une période de guerre et de bouleversement que la tradition juive connaissait sous le nom de « douleurs du Messie » et qu'il faut bien se garder de confondre avec la notion d'un Messie souffrant, dont elle n'eut pas avant Jésus et à son époque le moindre soupçon en dépit des textes de l'A. T. Puis, subitement, le Messie ferait son apparition; il inaugurerait son règne comme guerrier et comme juge. Des quatre coins de l'univers il rassemblerait, dans une Jérusalem nouvelle, les dispersés d'Israël; les gentils deviendraient ses sujets et par ce moyen participeraient au renouvellement général. Plus de guerre et de discorde; partout, paix, bonheur, félicité, prospérité. Et ces espérances d'un royaume terrestre et d'une suprématie temporelle, bien de nature à flatter l'orgueil national, étaient si profondément ancrées dans l'âme juive qu'à la fin du Ier siècle, alors que Jérusalem était détruite et la nation dispersée, on voyait encore le juif dans sa prière quotidienne du « Schémoné esré » appeler de tous ses vœux, particulièrement dans les 10e, 11e, 14e, 15e et 17e bénédictions, la réalisation de ses rêves messianiques[1].

Or, si nous ouvrons nos Evangiles, nous y trouvons en traits nettement accusés, d'une exactitude rigoureuse et d'un réalisme frappant, les échos

[1] Cf. Lebreton, *Les Origines du dogme de la Trinité*, 4e édit., p. 156-165.

très fidèles de ces diverses préoccupations politico-religieuses. Elles se font jour lors de l'apparition de S. Jean-Baptiste. « Comme on était dans l'attente, dit S. Luc, on se demandait s'il n'était pas le Messie. » (III, 15). La nation veut être fixée. En la personne de ses représentants officiels, elle va le lui demander. Prêtres et Lévites partent de Jérusalem pour interroger le Précurseur : Est-il le Christ ou, s'il ne l'est pas, est-il, du moins, l'un de ceux qui, d'après l'enseignement courant, doivent le précéder : Elie ou le Prophète ? (Jo. I, 20-22).

Ces questions se posent avec encore bien plus d'acuité et de continuité, à l'occasion du ministère public de N.-S., et, en faisant état de ces réflexions populaires dont nous avons parlé, on voit que l'existence de Jésus n'a pas été si médiocre, ni son succès si restreint qu'on voudrait le donner à entendre (p. 35). Sa prédication, ses miracles soulevèrent, dès le premier jour, en Galilée une grosse émotion. « Qu'est ceci ? dit-on à la synagogue de Capharnaüm ; quelle est cette doctrine nouvelle ? car il commande en maître, même aux esprits impurs, et ils lui obéissent. » (Mc. I, 27). On s'attache immédiatement à ses pas : « Tout le monde vous cherche, » lui dit S. Pierre, dès qu'il parvient à le rejoindre. (Mc. I, 37). On assaille à Capharnaüm la maison dans laquelle il réside (Mc. II, 2) ; on le presse de toutes parts (Mc. V, 31 ; Luc VIII, 45 ; XII, 1) ; et parfois, pour se procurer un peu de tranquillité ou se dérober à des manifestations d'enthousiasme dangereuses (Jo. VI, 14, 15), Jésus en est réduit à rechercher les lieux solitaires, à se retirer au désert et à ne plus entrer publiquement dans les bourgades. (Mc. I, 45). Dès qu'il est reconnu quelque part, on parcourt aussitôt les environs pour lui apporter les malades. (Mc. VI, 55, 56). Après la guérison du paralytique, la foule rend gloire à Dieu en disant : « Jamais nous n'avons rien vu de semblable. » (Mc. II, 12). Après la résurrection du fils de la veuve de Naïm elle déclare : « Un grand prophète est venu parmi nous et Dieu a visité son peuple. » (Luc VII, 17 ; Jo. VI, 14).

Cet enthousiasme pourtant ne fut pas toujours constant ; aux moments d'emballement succédèrent des périodes d'abandon ; Jésus fut l'objet de très vives et de très âpres discussions. D'ailleurs, comment aurait-il pu en être autrement ? Tant de questions se posaient à son sujet ! Sans doute, on savait que le Messie allait venir. (Jo. IV, 25). Mais pouvait-on et devait-on reconnaître en Jésus ce Messie attendu ? Evidemment, il faisait beaucoup de miracles, à tel point qu'on se demandait justement si le Messie lui-même, lors de sa venue, en ferait davantage (Jo. VII, 31) ; mais Jésus était de la Galilée et c'était du bourg de Bethléem, d'où était issu David, que le Messie devait venir. (Jo. VII, 41, 42). Jésus était d'humble origine, c'était le fils du charpentier Joseph, on connaissait ses frères et ses sœurs (Mt. XIII, 54, 56 ; Mc. VI, 2, 3) ; et c'était de la race de David que le Messie devait naître. (Jo. VII, 41, 42). Par contre, comment expliquer, s'il n'était pas le Messie, la sagesse qui se manifestait dans ses paroles et cette science profonde des Ecritures qu'il avait, bien qu'il n'eût pas fréquenté les écoles des Scribes en renom ? (Jo. VII, 15). Comment expliquer ces prodiges qui, sans cesse, se multipliaient sous ses pas ? On ne pouvait donc pas, qu'on le voulût ou non, adopter facilement à son endroit une attitude d'indifférence. Si les uns le proclamaient homme de bien, les autres déclaraient qu'il trompait le peuple. (Jo. VII, 12, 13). On saisit sur le vif cette impression produite sur la foule par Jésus quand, lors de la fête des Tabernacles, le Sanhédrin envoie ses satellites pour s'assurer de sa personne. Les gardes n'osent mettre la main sur lui : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme, » disent-ils pour s'excuser, et à Nicodème qui avait prononcé au milieu de cette assemblée de furieux aveuglés par la haine quelques paroles de bon sens, les Pharisiens répliquent durement : « Examine les Ecritures et tu verras qu'il ne sort point de prophète de Galilée ! » (Jo. VII, 51, 52).

Plus la foule manifestait de sympathie à l'égard de Jésus, plus les dirigeants religieux de la nation prenaient position contre lui. M. Guignebert veut bien convenir que des nombreux textes où le Christ prend les Scribes à partie et inversement, il n'est guère possible de ne pas tirer l'impression nette d'un conflit latent entre eux et lui (p. 58) ; il accorde également qu'à l'aristocratie sadducéenne, il apparaissait comme le plus dangereux et le plus gênant des agités (p. 58 et 59). Ce sont là tout autant de constatations fort justes et amplement légitimées si l'on s'en tient aux récits évangéliques, à tous les récits évangéliques. Mais qui ne voit la conséquence qui, rigoureusement, découle de cette constatation ? Si le succès de Jésus avait été si restreint qu'on l'affirme, Scribes et Pharisiens ne l'auraient pas poursuivi avec une persévérance aussi tenace. Ils essayèrent, d'abord, de le déconsidérer aux yeux de la foule : il frayait avec les pécheurs et les publicains (Mc. II, 16 ; Luc V, 30 ; XV, 2) ; il laissait ses disciples cueillir des épis le long du chemin un jour de sabbat (Mc. II, 24) et prendre leur repas sans se laver les mains, abandonnant sur ce point la sacro-sainte tradition des Anciens. (Mc. VII, 5). C'était un possédé ! Sans doute, il chassait les démons : les faits étaient indéniables ; mais il ne les chassait que par Béelzébub, le prince des démons. (Mc. III, 3, 22). Ensuite, ils lui posèrent, pour l'embarrasser, mais surtout pour le perdre dans l'opinion publique ou le compromettre vis-à-vis du pouvoir romain, des questions particulièrement délicates. Que faire à l'égard de la femme surprise en adultère ? (Jo. VIII, 3-11). Fallait-il payer le tribut à César ? (Mc. XII, 13-17 ; Luc XX, 21-25). Quel était, au jour de la résurrection, le sort de la femme qui avait appartenu à plusieurs maris ? (Mc. XII, 18-27 ; Luc XX, 27-40). Quelle hiérarchie convenait-il d'établir entre les divers commandements ? (Mc. XII, 28-34). Scribes et Pharisiens ne se seraient certainement pas attachés aux pas de Jésus avec un tel acharnement

s'il n'avait pas joui, auprès de ses contemporains, d'un crédit considérable, s'il n'avait pas exercé sur eux et, le plus souvent, au préjudice des prêtres et docteurs de la Loi, une réelle influence. « Maître, en parlant de la sorte, vous nous outragez aussi, » déclarait naïvement et fort justement un Scribe de ce temps. (Luc xi, 45).

De cette émotion qu'on doit qualifier sans exagération de considérable, produite par « la levée de Jésus », nous pouvons nous faire mieux encore une idée en examinant les questions posées à N.-S. à ce seul point de vue messianique qui résumait, on le sait, toutes les aspirations du peuple et des lettrés d'alors. — Dans sa prison, le Précurseur entend parler des merveilles opérées par Jésus ; aussitôt, il envoie un groupe de ses disciples lui demander en son nom : « Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » (Mt. xi, 13 ; Luc vii, 20). — A la cour d'Antipas, on semble un peu soucieux des faits et gestes du prophète de Galilée ; quelques pharisiens charitables, qui redoutent pour Jésus le sort de S. Jean-Baptiste, lui conseillent amicalement de quitter la région (Luc xiii, 31). On tient si peu Jésus pour un obscur aventurier qu'on le prend communément pour l'un des précurseurs du Messie : pour Elie, Jérémie ou un prophète semblable à l'un des anciens ; c'est l'avis qui tend à prévaloir à la cour d'Hérode (Mc. vi, 14-16) ; c'est aussi l'avis de la foule (Mt. xvi, 14 ; Mc. viii, 27-29 ; Luc ix, 18-20). Pour Antipas, Jésus n'est rien moins que Jean-Baptiste ressuscité, et c'est pour cela, selon lui, qu'il opère des miracles (Mt. xiv, 2). — C'est pour savoir si Jésus est le Messie que les Pharisiens lui demandent un signe dans le ciel (Mc. viii, 11) ; c'est parce qu'il a entendu parler de lui comme tel, que l'aveugle de Jéricho s'écrie, dès qu'on lui a dit que Jésus de Nazareth passait : « Jésus, fils de David, aie pitié de moi ! » (Luc xviii, 38). On était tellement anxieux de savoir si Jésus était vraiment le Messie qu'au jour de la fête de la Dédicace, sous le portique de Salomon, on lui dit avec une certaine acrimonie : « Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit en suspens ? Si vous êtes le Christ, i. e. le Messie, dites-le-nous franchement ! » (Jo. ix, 24). — Son influence était si redoutée, précisément toujours à ce point de vue messianique, qu'on avait pris contre lui, avant de décider sa perte, des mesures extrêmes. Quiconque le reconnaissait pour le Messie était exclu par le fait même de la Synagogue (Jo. ix, 22), et plusieurs, redoutant cette sanction, préféraient ne pas s'exprimer librement sur son compte (Jo. vii, 12, 13). En le voyant aller et venir et parler publiquement sans qu'on lui dise rien, le peuple qui n'ignorait rien des sentiments de ses chefs, en venait à se demander si cette liberté d'allure n'impliquait pas déjà, de la part du Sanhédrin, une reconnaissance officielle (Jo. vii, 25-27). La résurrection de Lazare plongea dans le plus cruel embarras le conseil de la nation : « Que ferons-nous ? disent prêtres et scribes assemblés. Cet homme opère beaucoup de miracles. Si nous le laissons faire, tous croiront en lui et les Romains viendront détruire notre ville et notre nation. » (Jo. xi, 48).

L'entrée à Jérusalem le jour des Rameaux parut à tous, à ceux qui acclamaient et à ceux qui écoutaient, une manifestation messianique. Aux étrangers étonnés, la foule répondait : « C'est Jésus, le prophète de Nazareth, en Galilée. » (Mt. xxi, 11). On criait : « Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, Hosanna au plus haut des cieux ! » (Mt. xxi, 9). Les Sanhédrites auraient voulu que Jésus lui-même interdît ces acclamations dont il était l'objet, et quelques-uns d'entre eux, à la vue de ce triomphe auquel ils ne pouvaient pas s'opposer, étaient bien prêts, voyant l'inanité de leurs efforts, d'abandonner la lutte : « Vous voyez bien, disaient-ils dépités à leurs camarades, que vous ne gagnez rien ; voilà que tout le monde court après lui ! » (Jo. xii, 19).

On avouera que ces divers incidents et ces différents propos donnent de l'effet produit par Jésus sur ses contemporains une impression tout autre que celle que suggère le résumé synthétique de M. G. (p. 33-55). Cette impression était telle que ses ennemis, malgré leur vif désir de se débarrasser de sa personne, voulaient éviter de l'arrêter durant la Pâque, pour ne pas soulever une émeute dans la foule jugée suffisamment considérable de ses partisans résolus ou de ses admirateurs (Mt. xxvi, 5 ; xxi, 46 ; Luc xx, 19).

Le procès de Jésus devant le Sanhédrin et devant Pilate manifesta d'une façon officielle, nullement équivoque, ce que dans la foule on avait pensé de Lui ; il fut la conclusion logique de ce qui s'était dit, ici et là, pour aboutir finalement aux mêmes acclamations enthousiastes du jour des Rameaux. Le Grand-Prêtre voulut savoir la vérité ; au nom du Dieu vivant, il adjura Jésus de lui dire s'il était le Messie (Mt. xxvi, 63). Pilate, de son côté, lui demanda s'il était le roi des Juifs (Mt. xxvii, 11) ; il offrit de délivrer Barabbas ou Jésus qu'on appelle le *Christ* (Mt. xxvii, 17) ; il dit encore à la multitude : « Que ferai-je donc de Jésus, appelé le Christ ? » (Mt. xxvii, 22). La soldatesque dans ses insultes (Mc. xv, 18 ; Mt. xxvi, 68 ; xxvii, 29), l'inscription de la croix dans son libellé (Mt. xxvii, 37 ; Mc. xv, 26), les Princes des prêtres, les Scribes et les Anciens dans leurs invectives au Supplicié (Mt. xxvii, 42 ; Mc. xv, 32), s'inspirèrent de ces mêmes opinions. Sans aucun doute, aux yeux des dirigeants de la nation juive, Jésus de Nazareth passait pour un Messie ; on l'avait considéré comme tel, en Palestine, très souvent, de son vivant ; on l'avait introduit en cette qualité quelques jours auparavant dans Jérusalem, sa capitale ; lui-même s'était solennellement déclaré le Messie et le roi des Juifs devant Caïphe et devant Pilate (Mt. xxvi, 64) ; et, bien qu'on ait refusé de le reconnaître pour « Celui qui devait venir, » ses déclarations messianiques sont authentifiées par ce fait qu'elles furent regardées comme un blasphème et devinrent le motif de sa condamnation à mort.

Telle fut l'impression réelle que produisit Jésus sur ses contemporains, si du moins l'on s'en rapporte à tous ces incidents qui traduisent si fidèlement et ingénument les véritables sentiments de la foule anonyme ou ceux des ennemis déclarés du Christ.

Allons plus loin, et en procédant toujours de la même façon, voyons si l'on peut affirmer que le rôle de Jésus se soit borné à rassembler les idées qui flottaient dans l'air qu'il respirait et à traduire ses convictions en actes (p. 48 et 49), et si l'on peut dire qu'il se soit contenté d'annoncer sous une forme plus ou moins personnelle et originale l'imminente réalisation des espérances populaires qu'il avait faites siennes.

La question a son importance ; car si M. G. avait raison, par suite de son opinion sur la durée extrêmement courte (quelques mois ou quelques semaines : p. 57) du ministère de N.-S., il faudrait conclure que Jésus aurait été immédiatement infidèle, et sans qu'on puisse nous expliquer pourquoi, « au principe de sa levée. » Si l'on envisage, en effet, en se plaçant au seul point de vue de M. G. et en s'adaptant à sa mentalité, les raisons de nature à expliquer « l'échec de Jésus, » on trouve que ces raisons sont à chercher non pas uniquement dans la haine plus ou moins intéressée des Pharisiens et des Sadducéens (p. 58 et 59), mais également dans le fait que la prédication de Notre-Seigneur déçut les aspirations du peuple. Cette prédication prêcha le retour sur soi, l'amour du prochain, l'humilité du cœur, la confiance filiale, à des gens qui espéraient un appel aux armes et l'annonce du dernier combat avant la victoire éternelle (p. 58) ; elle demanda de se préparer en vue du jugement qui approchait. En outre, bien que Fils d'Israël, Jésus ne marqua probablement (ce sont toujours, remarquons-le bien, les impressions de M. G. que nous recueillons) qu'un exclusivisme relatif : « La piété du cœur, la foi-confiance du centurion romain ou de la cananéenne, semblaient à ses yeux égaler le mérite de la naissance pure ; pour mieux dire, un païen qui croyait en sa parole se plaçait dans son estime fort au-dessus d'un juif incrédule. Il parlait beaucoup de justice, de paix, d'élan vers le Père et aussi de résignation, de patience ; pas de révolte, ni de triomphe du peuple élu sur les nations. Et tout cela, qui fait pour nous son originalité et son charme, ne pouvait plaire aux ardents messianistes de Palestine » (p. 58). S'il en fut réellement ainsi, de quel droit vient-on nous présenter, avec une telle obstination, Jésus comme un produit de son milieu, comme celui qui a rassemblé les idées qui flottaient dans l'air qu'il respirait ? C'est donc que l'impression qui se dégage des textes évangéliques, même sélectionnés, même tronqués, est bien forte pour que M. G. soit contraint de se réfuter pour ainsi dire lui-même à quelques pages de distance. Peut-on, en effet, avouer davantage qu'il ne le fait à mots couverts, et l'aspect moral assez nouveau pour l'époque de la prédication évangélique, et cette conception du Messie et de son royaume très particulière puisqu'elle en rejette l'aspect temporel, guerrier et universellement dominateur et en recule les bornes aux limites mêmes de l'univers, en paraissant disposé à accueillir au même titre que le Fils d'Israël, non pas le frère de la *Diaspora*, mais le païen à la seule condition qu'il ait la foi ? (p. 58).

Il est bon de s'appesantir un peu sur certaines de ces idées doctrinales signalées comme en passant par M. G. Elles ne faisaient point partie de l'enseignement courant de l'époque. En les exposant, Notre-Seigneur s'est mis à part et au-dessus des docteurs de son temps, et si son originalité doctrinale est prouvée sur ces points-là d'une façon absolument indéniable, pourquoi refuser, sans illogisme, de la reconnaître également sur d'autres points ?

Nous bornerons nos observations aux idées concernant le Messie et son royaume qui étaient alors l'objet des préoccupations de tous, des gens du peuple aussi bien que des rabbins.

Si l'on s'en rapporte aux textes évangéliques qui nous sont parvenus, Notre-Seigneur s'est présenté, à plusieurs reprises, non pas seulement comme le Messie attendu de tous, mais comme un Messie *souffrant*, allant délibérément à la mort et donnant sa vie pour la rançon de la multitude (Mc. VIII, 31 ; IX, 30 ; X, 32-34, 45, et endroits parallèles de Mt. et de Luc). Chacune de ces annonces d'une mort violente ou bien suscita chez les Apôtres un véritable scandale, ou bien fut par eux totalement incomprise. Il n'en pouvait d'ailleurs être autrement, car la tradition juive n'admettait pas que le Messie pût être, tout à la fois, glorieux et souffrant. Elle ne parvenait pas à concilier sa conception d'un monarque triomphant de tous les obstacles par la force même de Dieu, avec celle d'un homme accablé par la douleur. Si parfois elle a parlé des souffrances à propos des temps messianiques, ce ne fut pas, nous l'avons vu, pour en faire le lot personnel du Messie comme tel, mais pour en faire l'apanage des temps qui précédaient immédiatement sa venue ou sa reconnaissance. Jamais, avant Jésus ou à son époque, elle n'a soupçonné que ses souffrances pussent avoir une valeur expiatoire ; jamais, à plus forte raison, elle n'a supposé que le Messie pût mourir et que son trépas pût avoir, à un degré quelconque, une valeur rédemptrice pour Israël. Le judaïsme rabbinique antérieur au Christ ou de son époque, affecta d'ignorer le passage d'Isaïe sur le Serviteur de Yahweh méconnu par les siens et succombant sous leurs coups (Is. LII, 13-LIII, 12). Plus tard, c'est-à-dire au IIe siècle ap. J.-C., certains Docteurs acceptèrent, il est vrai, le caractère messianique de cette prophétie : le *Dialogue avec Tryphon*[1], divers traités du Talmud en témoignent[2]. Mais, même alors, l'unanimité fut loin d'être réalisée sur ce sujet. Il se trouva toujours

[1] Cf. chap. LXXXIX, XC.
[2] Traité *Sanhédrin*, 98a, 98b ; traité *Sifré*. Voir Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu*, p. 37 et ss.

certains rabbins pour refuser absolument d'admettre pour le Messie l'idée de la moindre souffrance. Ceux-là firent deux parts dans le texte d'Isaïe : ils attribuèrent au Messie ce qui avait trait au triomphe du Serviteur de Yahweh, et ils firent de la souffrance et de l'humiliation l'apanage du peuple juif.

Si, du concept du Messie attribué à Jésus par nos Evangiles, on passe à celui du Royaume, on y découvre tout autant de traits originaux, en opposition absolue avec les idées communément reçues.

Le royaume dont parle Notre-Seigneur, ne se présente pas sous cet aspect temporel, glorieux, impressionnant par la soudaineté et les circonstances de son apparition, sous lequel les Juifs ses contemporains aimaient à le considérer. Ici, c'est un don qui est pour ceux qui ressemblent aux petits enfants (Mc. x, 14) ; c'est un don que l'on doit recevoir avec cette même confiance et simplicité avec lesquelles le nourrisson reçoit tout de sa mère (Mc. x, 15). Là, et parfois dans le même contexte (Mc. x, 15), c'est un lieu où l'on peut pénétrer à la condition de ne pas se confier dans les richesses (Mc. x, 23). Ailleurs, le royaume est indiqué comme déjà réalisé (Mt. xiii, 24-30 et 47-50), au milieu même des épreuves, des persécutions (Mc. x, 28-31), ou comme s'instaurant, dans le siècle futur, au jour du renouvellement de toutes choses (Mt. xix, 27-29) et sans que son établissement soit précédé d'un cataclysme. Il apparaît alors comme la récompense naturelle d'une vie de renoncement, menée ici-bas à cause de Jésus et de l'Evangile. Un texte qui mérite, à ce point de vue, de retenir tout particulièrement l'attention, c'est celui de Mc. viii, 34-39. Le royaume y est nettement envisagé comme transcendant. On n'y arrive que par la mort. Pour l'obtenir, il faut, en ce monde, prendre parti : être contre Jésus ou pour lui, fût-ce au prix même de la vie. La récompense sera donnée par le Fils de l'homme, donc par Jésus, puisqu'ainsi il s'est désigné lui-même de son vivant, et ce Fils de l'homme se laisse entrevoir dans la gloire de son Père entouré des anges saints, résolu fermement à rejeter loin de lui ceux qui auront rougi de lui et de ses paroles au milieu de cette génération adultère et perverse. Nulle part, ce royaume qu'annonce Jésus n'est décrit comme apparaissant tout d'un coup (Luc xix, 11-27) et envahissant aussitôt l'univers. C'est le grain de sénevé qui croît peu à peu (Mt. xiii, 31-32) ; c'est le levain qui, par son action lente et invisible, fait fermenter toute la pâte (Mt. xiii, 33) ; c'est le champ du Père de famille dans lequel l'ivraie est mêlée au bon grain (Mt. xiii, 24-30) jusqu'au jour de la moisson, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde (Mt. xiii, 39) ; c'est le filet du pêcheur où sont toutes sortes de poissons, jusqu'au jour où les Anges viendront séparer les méchants d'avec les justes (Mt. xiii, 47-50). Son excellence est indiquée, de la façon la plus expressive, par la comparaison qui en est faite ou avec un trésor enfoui dans un champ, ou avec une perle d'un grand prix (Mt. xiii, 44-46).

Ce sont là des idées diamétralement opposées à celles qui étaient alors courantes et qui constituaient le fonds de l'enseignement des rabbins et les éléments de la foi des simples ; ce sont ces idées-là, ne l'oublions pas, qui ont impressionné la foule, étonné les Apôtres et fait jaillir ces réflexions spontanées que nous nous sommes attaché à relever dans nos Evangiles. Qu'elles concernent le Messie souffrant ou qu'elles visent son royaume, elles ne peuvent provenir du milieu ambiant. C'est là un point qui peut, semble-t-il, être considéré comme acquis et c'est bien quelque chose d'avoir établi, en se conformant aux exigences intolérables d'une critique des plus radicales :

1° Que l'existence de Jésus ne fut pas médiocre, ni son succès restreint ;

2° Que sa doctrine messianique ne peut être considérée comme une doctrine empruntée à ce milieu juif dans lequel, selon M. G., le Christ se serait exclusivement formé.

Et alors, si cette doctrine si particulière, si originale pour l'époque, ne vient pas du milieu ambiant, de qui peut-elle provenir, sinon de celui à qui la Tradition historique, jusqu'à ce jour, l'a toujours attribuée, de Jésus lui-même, le prophète de Galilée, — à moins qu'un autre que lui ne l'ait introduite, après sa mort, dans son message authentique, avant la rédaction de nos Evangiles synoptiques ? Cet *autre,* auquel volontiers on ferait jouer un tel rôle, nos lecteurs l'ont déjà nommé, c'est l'apôtre S. Paul. Quelle part convient-il de lui attribuer dans l'élaboration du christianisme et dans l'organisation de l'Eglise naissante ? Ce n'est qu'après avoir examiné la valeur des arguments par lesquels M. G. dénature l'action de S. Paul, que nous pourrons donner, sur le rôle historique et doctrinal de Jésus, une conclusion définitive.

## III

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a voulu grandir S. Paul aux dépens de Jésus, et nul d'entre nous n'a oublié les controverses ardentes que suscita un peu partout, mais surtout outre-Rhin, l'apparition en 1907 du *Paulus* de Wrede. Certes, le rôle de S. Paul, comme apôtre ou comme docteur, fut des plus considérables aux origines du christianisme, et vouloir le nier, serait aller contre l'évidence des faits et les témoignages des textes. Mais il y a une juste limite à observer dans l'appréciation de son rôle, et il nous semble que M. G. a non seulement dépassé cette juste limite, mais, ce qui est plus grave encore, s'est tout à fait trompé dans l'indication des sources de la pensée de S. Paul. Non pas qu'il fasse de lui, à la suite de Wrede, le seul et véritable fondateur du christianisme ; il assigne ce rôle à l'Eglise d'Antioche sur laquelle on sait si peu de chose, et ainsi, il risque moins de se heurter à des documents irréfragables. De S. Paul, il ne fait que celui qui, par son action et son génie, a le plus contribué à adapter à la pensée grecque et à faire pénétrer dans les milieux helléniques le christianisme naissant, à

tel point que, sans lui, le christianisme aurait pu ne pas être [1].

Et pour établir sa thèse M. G. affirme :

1o Que S. Paul ne fut pas l'élève de Gamaliel, mais d'un rabbin de la *diaspora ;*

2o Que sa conversion fut l'œuvre d'une longue et lente évolution qui s'accomplit au sein de la chrétienté d'Antioche ;

3o Que l'évangélisation de la gentilité et la suppression des observances légales furent imposées par lui aux Douze, vis-à-vis desquels il afficha l'indépendance la plus absolue ;

4o Que la plupart des dogmes et des rites chrétiens remontent à S. Paul, qui les emprunta aux mystères païens.

Ces diverses affirmations sont-elles conformes aux indications qui résultent des textes examinés sans parti pris ?... M. G. lui-même considère comme les textes les plus sûrs pour connaître la mentalité et le rôle de S. Paul, ceux de ses propres lettres (p. 108), mais il restreint dans de grandes proportions l'activité littéraire de l'Apôtre et ne lui accorde que les 4 grandes épîtres (p. 88, n. I) : Galates, I et II Cor. et Romains. Ce n'est pas beaucoup ! Et pourtant ce minimum suffira pour nous permettre, textes en mains, de nous inscrire en faux contre ses prétentions, ses insinuations ou ses affirmations.

**I. La formation de S. Paul.** — Par ses origines, par son éducation, par son tempérament personnel, S. Paul appartenait au pharisaïsme le plus pur. Lui-même déclare qu'il surpassait alors dans le judaïsme beaucoup de ceux de son âge et de sa nation, étant à l'excès partisan jaloux des traditions de ses Pères (Gal. I, 14). En présence de ses adversaires de Corinthe, il revendiquait, et avec une certaine fierté, ses avantages selon la chair, sa circoncision, ses qualités d'hébreu, d'Israélite, de Benjamite, de descendant d'Abraham (II Cor. XI, 22). Vu ces affirmations, on ne voit vraiment pas pour quel motif on ne considérerait pas comme exactes les indications données par S. Paul lui-même dans son discours au peuple de Jérusalem, aussitôt après son arrestation dans le Temple : « Moi aussi, dit-il, je suis juif, né à Tarse en Cilicie, élevé dans cette ville de Jérusalem, instruit aux pieds de Gamaliel, dans la connaissance exacte de la Loi de nos Pères, plein de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. » (Act. XXII, 3). Envoyer leur fils puiser à Jérusalem auprès d'un rabbin célèbre les enseignements du pharisaïsme le plus strict, n'était-ce pas l'ambition que devaient avoir tout naturellement les Juifs austères qui avaient donné le jour à S. Paul ? Et puisque l'Apôtre lui-même, qui dans les textes qu'on qualifie « des plus sûrs » se montre d'un pharisaïsme farouche, a soin de nous avertir que, de fait, cette ambition a été réalisée, pourquoi le faire élever par le judaïsme de la *diaspora* en dépit des phrases si catégoriques qui disent précisément le contraire? Le désir qu'il en ait été ainsi, pour rendre humainement explicable le miracle de sa conversion, est loin d'être une raison suffisante [1].

**II. La conversion de S. Paul.** — Ce n'est donc pas à Jérusalem, du moins d'après M. G. et on sait ce que vaut cette affirmation, que S. Paul serait entré en contact avec le christianisme, mais dans un milieu hellénique qui a de grandes chances pour être l'Eglise d'Antioche. C'est là qu'il aurait puisé les fondements de ce que nous avons coutume de considérer comme le paulinisme ; là aussi qu'il aurait trouvé, dès son enfance, dans les mystères païens qui l'environnaient, cette foi au salut par l'intermédiaire d'un dieu mourant et ressuscitant. Sa conversion aurait été préparée par un travail psychique probablement assez long ; elle aurait eu pour agents principaux son tempérament, qui le prédisposait aux secousses et aux hallucinations mystiques, les influences des mystères païens lentement déposées au fond de son subconscient, celles de ses maîtres juifs qui l'attachaient à l'espérance messianique, celle de son milieu d'enfance qui l'habituait à ne pas mépriser à priori tout ce qui venait du paganisme, celle surtout d'une inquiétude religieuse profonde que nous laisse entrevoir un passage célèbre de l'épître aux Romains (VII, 7 et ss.). Se sentant loin de Dieu, dans un état d'inachèvement et de péché, ce Pharisien de la *diaspora* fut frappé par le sentiment de joie et d'espérance qu'il trouva chez les chrétiens. Leur christologie, déjà quelque peu hellénisée, qui avait donné à la mort de Jésus le sens d'une expiation pour nos péchés selon les Ecritures, le séduisit et il sentit obscurément, avant que de la voir clairement, la solution pour lui satisfaisante du problème qui l'agitait depuis longtemps. Ce travail de préparation se fit sourdement, hors de sa conscience ; chaque terme de la future synthèse mûrissant pour ainsi dire pour son compte à part. La synthèse elle-même s'opéra dans un éclair de mysticisme, par un coup d'inspiration inattendu, par une réduction brusque de ces éléments divers, et si *la cause réelle de sa conversion nous demeure*

[1] « Je ne saurais trop répéter que ce n'est point Paul tout seul qui a inventé tout cela, que les églises hellénistes antérieures à lui et, avant elles, peut-être, des groupes de juifs syncrétistes et gnostiques, avaient préparé son œuvre et posé les thèmes principaux de sa spéculation ; et c'est pourquoi il est exagéré de soutenir que c'est lui qui a été le vrai fondateur du christianisme. Les vrais fondateurs du christianisme, ce sont les hommes qui ont établi l'Eglise d'Antioche, et c'est à peine si nous entrevoyons les noms de quelques-uns d'entre eux ; mais, outre la supériorité d'une action beaucoup plus ample et plus précise, Paul a sur eux, incontestablement, celle de la conscience de son action et de sa portée. Il n'a pas fondé le christianisme, s'il faut le définir l'adaptation du messianisme juif au salutisme hellénique ; mais, sans lui, le christianisme pouvait ne pas être. » (P. 138).

[1] « Les Actes des Apôtres voudraient nous faire croire (XXII, 3) qu'il a été élevé à Jérusalem « aux pieds de Gamaliel, » c'est-à-dire dans une des plus célèbres écoles rabbiniques de ce temps-là. Il nous est naturellement impossible d'affirmer que ce n'est pas vrai, mais c'est en tout cas très invraisemblable, etc. » (P. 86). — « Si l'on admet la vraisemblance de cette communication à Paul dans une communauté chrétienne hellénique — qui a de grandes chances d'être celle d'Antioche — des fondements de la doctrine que nous avons accoutumé de considérer comme le paulinisme, sa conversion devient beaucoup plus facile à comprendre que si on le place, lui juif orthodoxe et pharisien, en face des pauvres affirmations des Judéo-chrétiens de Jérusalem, qu'il a d'abord détestées et combattues et qu'il aurait tout d'un coup adoptées. » (P. 120).

*cachée, le mécanisme nous en est, par ailleurs, connu. (Ita* M. G., p. 120-125).

Si nous nous contentions de nous payer de mots et de phrases, une telle analyse psychologique serait, peut-être, de nature à nous satisfaire ; mais nous nous trouvons en présence d'un fait historique et il faut voir, avant tout, si cette analyse répond à la réalité telle qu'elle nous est décrite.

La conversion de S. Paul constitue avec la résurrection de J.-C. l'un des miracles les plus éclatants qui soient à la base du christianisme, l'un des plus rebelles à toute interprétation purement naturelle. La vision du chemin de Damas est racontée trois fois dans les Actes : une fois par S. Luc (IX, 1-19), les deux autres fois par S. Paul, dans son discours au peuple (XXII, 3-23) et dans son discours au roi Agrippa (XXVI, 12-19). M. G. ne discute pas, comme on le faisait autrefois, les divergences prétendues des récits ; il convient sans doute avec Sabatier que ces divergences ne sauraient en aucune façon porter atteinte à la réalité du fait [1]. Le fait, il l'accepte, mais il prétend que ce que nous en racontent les Actes, que ce que nous en dit S. Paul lui-même dans des textes qu'il a qualifiés « des plus sûrs » (Gal. I, 12-17 ; I Cor. IX, 1 ; XV, 8) ne nous permet pas d'approcher assez près du phénomène pour l'analyser de façon vraiment satisfaisante (p. 122). Et néanmoins, au point de vue historique, s'il est possible d'accorder encore quelque crédit aux documents du passé et aux déclarations des intéressés eux-mêmes, le fait est absolument indiscutable. S. Paul a changé subitement d'attitude à l'égard du christianisme. De persécuteur acharné, il est devenu apôtre : « *Cecidit Saulus, surrexit Paulus* ». Jésus l'a saisi à l'improviste ; il l'a littéralement terrassé. Il persécutait à outrance et ravageait l'Eglise de Dieu ; il ne respirait que mort et menaces, chargeant de chaînes et jetant en prison hommes et femmes (Act. XXII, 4) ; il allait vers Damas muni de pleins pouvoirs pour arrêter les chrétiens (Act. IX, 13, 14). De la doctrine chrétienne, il ne savait qu'une chose : c'est qu'elle était incompatible avec le judaïsme tel qu'il le comprenait alors ; il n'avait sur la rectitude de sa façon d'agir aucun doute ; le martyre d'Etienne, auquel il venait d'assister, n'avait éveillé dans son âme aucun remords ; il était dans la plus parfaite bonne foi et dans la plus complète ignorance, « *ignorans feci* » *!* (I Tim. I, 13), quand Dieu à son heure lui révéla son Fils pour qu'il l'annonçât parmi les Gentils. A dater de ce jour, non pas d'un homme ni de l'homme, mais par une révélation de Jésus-Christ, il reçoit et apprend l'Evangile qu'il prêchera aux Galates (Gal. I, 12-17). Rien, absolument rien, dans ce passage de l'épître aux Galates dans lequel S. Paul décrit sa conversion au point de vue intime, ne permet de supposer un travail antérieur, un acheminement progressif vers l'Evangile. C'est un véritable coup de foudre qui le surprend en pleine période de fanatisme persécuteur [1] et, sur l'heure, le change du tout au tout, sans remords apparent, sans intervalle de temps entre la prétendue crise et son dénouement. Aussi Ananie est-il effrayé à la seule pensée de se rendre dans la rue Droite, pour y rencontrer Saul de Tarse : « Mais ne savez-vous pas, Seigneur, s'écrie-t-il, tout le mal que cet homme a fait à vos Saints dans Jérusalem ? et ignorez-vous qu'il a ici des princes des prêtres pleins pouvoirs pour charger de chaînes ceux qui invoquent votre nom ? » (Act. IX, 13, 14). Ailleurs, quand l'Apôtre parle de ce que l'on pourrait appeler le côté extérieur, objectif de sa conversion, il met toujours en avant pour l'expliquer la vision qu'il eut de Jésus (I Cor. IX, 1 ; XV, 8). C'est à cette intervention corporelle et personnelle du Christ ressuscité qu'il attribue sa conversion, c'est de cet instant qu'il fait dater sa vocation d'apôtre. Et de cette vision, il ne fait nul mystère ; il ne la met pas sur le même pied que ses autres visions extatiques (II Cor. XII, 1-5) dont il n'a parlé qu'une fois, et encore avec une extrême répugnance, se servant à dessein d'expressions mystérieuses ; c'est que la vision du chemin de Damas a fait de lui un témoin de la résurrection, un égal des Douze (I Cor. XV, 8).

Ces textes s'opposent donc, de la façon la plus catégorique, à toute lente préparation qui aurait abouti, en raison des influences de milieu et des scrupules de conscience, à amener chez S. Paul le brusque revirement qui devait orienter sa vie d'une tout autre manière. Quand ils nous présentent S. Paul, ils nous le présentent, non dans une communauté hellénique, mais à Jérusalem, au cœur même du pharisaïsme, déjà en lutte ouverte avec le christianisme naissant (Act. VII, 60 ; VIII, 3 ; IX, 1) et ne quittant l'Eglise-mère que pour aller à Damas. — Quant au fameux passage de l'épître aux Romains (VII, 7-25), il n'indique pas chez S. Paul cette inquiétude religieuse dont on voudrait s'autoriser pour faire de sa conversion l'aboutissement normal de luttes intérieures. Dans ce chapitre, l'Apôtre décrit, en termes vraiment poignants, l'état d'âme du Juif harcelé par la concupiscence et mal défendu par une loi qui éveille en lui la conscience du péché sans lui donner la force d'en triompher. A aucun moment, les phrases dont il se sert ne laissent soupçonner, chez lui, le moindre doute sur la valeur et l'obligation de la loi juive et, bien qu'il parle à la première personne, c'est l'homme en général qu'il vise, l'homme tel que l'a fait sa naissance, le pharisien, seul en face de la Loi, l'homme sans J.-C., et si le chrétien a pour lutter des ressources que n'a pas le juif, la dualité de tendances n'en existe pas moins en lui. « Ainsi donc moi-même, par l'esprit je suis l'esclave de la loi de Dieu et par la chair l'esclave de la loi de péché. » (Rom. VII, 25).

[1] Cf. *L'Apôtre Paul,* p. 42.

[1] « Paul ne sait absolument rien, et c'est là le point essentiel d'un acheminement progressif, d'une conversion graduelle à l'évangile. Le souvenir qu'il a gardé toute sa vie de cette conversion est celui d'un événement foudroyant qui l'a surpris en plein judaïsme. Il a été conquis et dompté de haute lutte. C'est un rebelle vaincu que Dieu promène en triomphe à travers les peuples. » (J. Holtzmann, *Handcommentar,* t. III, 1901, p. 70, 71).

Aucune explication psychologique ne saurait donc rendre compte de la conversion de S. Paul sans se heurter aux textes les plus formels et les plus décisifs ; et pour nier la vision du Christ ressuscité sur le chemin de Damas avec toutes les conséquences qu'elle entraîna pour le christianisme naissant, « ce n'est pas à la critique historique qu'il faut faire appel, mais à une certaine philosophie qui se croit absolument sûre, avant tout examen, que Dieu, s'il existe, n'intervient jamais dans le monde. Contre un pareil parti pris, toute discussion serait vaine [1]. »

**III. S. Paul et la Gentilité.** — L'attitude de S. Paul dans l'évangélisation de la Gentilité et dans la suppression, pour les païens convertis, des observances légales ne fut pas l'attitude d'un novateur ni celle d'un révolutionnaire. M. G., contraint évidemment par divers incidents de la tradition évangélique la plus authentique comme ceux du Centurion romain et de la Cananéenne, a déjà convenu que Notre-Seigneur n'avait marqué probablement qu'un *exclusivisme relatif,* et qu'à ses yeux la piété du cœur et la foi-confiance paraissaient égaler le mérite de la naissance pure (p. 57). Cet aveu est de la plus haute importance; il contient en germe l' « *Euntes docete omnes gentes* ». Du jour où la participation aux faveurs messianiques n'était plus l'apanage exclusif de la race, le plus gros obstacle qui s'opposait à l'évangélisation de la gentilité se trouvait renversé ; et cet obstacle avait été ébranlé, au dire de M. G. lui-même, par l'attitude large, nullement rigoriste et intransigeante du Sauveur. Nous qui croyons aux textes évangéliques, nous ajoutons que les déclarations de Jésus furent conformes à ses actes et nous voyons sans surprise se dérouler aux débuts de l'Eglise les faits qui sont consignés au livre des Actes. Sans faire état, dans la discussion présente, de la vision de Joppé ni du rôle de S. Pierre à la suite de cette vision, nous constatons (et toujours à la suite de M. G.) la part des diacres hellénistes, chassés de Jérusalem (Act. xi, 20), dans la fondation des communautés chrétiennes en dehors du territoire palestinien et spécialement dans l'établissement de l'église d'Antioche (p. 112). Or, à cette époque-là, S. Paul était toujours persécuteur ou à peine converti ; en tout cas, il n'était pas encore entré en scène et le problème de l'évangélisation des Gentils posé avec acuité par suite des circonstances, recevait *sans lui* une solution pratique qui donnait toute satisfaction à S. Barnabé, envoyé par les dirigeants de l'Eglise-mère pour se rendre compte des dispositions des nouveaux convertis et constater par lui-même les effets merveilleux de la grâce de Dieu dont ils étaient inondés (Act. xi, 22-24).

Après sa conversion, en dépit de la générosité de son âme et de l'ardeur de son prosélytisme, S. Paul ne joua pas de suite un rôle de tout premier plan. Il vécut d'abord, environ trois ans, au désert; après son évasion de Damas, il ne demeura à Jérusalem que 15 jours (Gal. i, 17, 18) et gagna Tarse et les contrées de la Syrie et de la Cilicie, où nous perdons sa trace durant plusieurs années. Pendant cette période, l'Eglise continua de croître dans la Gentilité, *en dehors de son influence et de sa direction ;* il était alors « inconnu de visage aux Eglises de Judée qui sont dans le Christ. » (Gal. i, 22). Plus tard, Barnabé alla le quérir à Tarse (Act. xi, 25) ; il travailla, sous sa direction, à l'évangélisation d'Antioche ; puis l'un et l'autre partirent pour une tournée apostolique en Galatie romaine (Act. xiii, xiv), Barnabé apparaissant plutôt comme le chef de la mission ; tous les deux ayant bien soin, d'ailleurs, de ne s'adresser aux Païens qu'après avoir exposé aux Juifs, dans les synagogues, les vérités évangéliques.

Ce n'est que *quatorze ans* après sa conversion (Gal. ii, 1), dans une conférence particulière ou lors de l'assemblée de Jérusalem (pour ne pas trancher la question de la priorité de l'épître aux Galates), que nous voyons S. Paul en conciliabule avec Pierre, Jacques et Jean. *Quatorze ans!* on avouera que c'est là un laps de temps qui n'est pas négligeable. Or que se passa-t-il dans cette réunion de Jérusalem entre ces hommes, les piliers de l'Eglise, et l'apôtre S. Paul ? Lui-même va nous le dire, et toujours dans cette épître aux Galates qui fait partie « des textes les plus sûrs. » (Gal. ii, 2-10). Il fit connaître à Pierre, Jacques et Jean l'évangile qu'il prêchait parmi les Gentils, évangile qu'il n'avait ni reçu ni appris d'un homme, mais qu'il tenait d'une révélation de J.-C. lui-même. (Gal. i, 11). Cet évangile ne fut pas discuté par eux ; ils reconnurent que celui qui avait fait de Pierre l'apôtre des circoncis avait fait de Paul l'apôtre des Gentils, et ils lui donnèrent toute liberté pour aller avec Barnabé vers les Païens. Ils ne lui demandèrent qu'une chose : se souvenir des pauvres de l'Eglise-mère, et les Actes comme les épîtres attestent que ce ne fut pas en vain qu'ils firent appel à sa commisération et à sa charité. La question des observances légales se trouva alors posée, sous la forme la plus grave qui se puisse concevoir, par la présence de Tite, un grec, qui accompagnait S. Paul. Des faux frères auraient voulu que Tite fût circoncis, pour bien montrer que l'on ne pouvait être chrétien que si l'on commençait par porter dans sa chair la marque du judaïsme. Mais leur tentative échoua piteusement. S. Paul ne voulut pas, fût-ce un instant, leur céder, et ceux qui étaient regardés comme des colonnes, ceux-là seuls qui avaient qualité et autorité pour parler, s'abstinrent de faire pression sur S. Paul. Non seulement ils ne l'obligèrent pas à faire circoncire Tite, mais encore ils donnèrent la main à Barnabé et à Paul, pour bien afficher aux yeux de tous quelle communauté de pensées et de sentiments il y avait entre eux.

Qu'ensuite S. Paul ait répondu à sa vocation pour l'apostolat de la Gentilité sans se laisser arrêter par les multiples obstacles, de toute nature,

[1] Cf. Prat, *S. Paul,* p. 26 (collection « Les Saints »).

semés sur sa route ; qu'il ait défendu énergiquement la liberté et l'indépendance de son apostolat et aussi la liberté de ses chrétiens contre les ennemis de tout rang et de toute condition qui se liguaient sans cesse pour contrarier son ministère et entraver son action, nous en convenons bien volontiers et les épîtres, surtout celles aux Galates et aux Corinthiens, sont là pour en témoigner. L'activité apostolique de S. Paul appartient à l'histoire, mais ce n'est pas la diminuer en quoi que ce soit 1° que de faire remarquer qu'elle s'exerça, d'une façon vraiment effective, non pas du jour au lendemain, comme on est trop enclin à le croire, mais seulement *8 à 10 ans* après la vision du chemin de Damas ; 2° que de souligner combien, dans ses premiers débuts, elle parut humble et subordonnée ; 3° que de montrer enfin comment, en dépit de sa conviction très réelle qu'il était l'égal des Douze et tenait du Christ lui-même sa vocation à l'apostolat, S. Paul fut toujours respectueux des directives de Pierre, Jacques et Jean.

**IV. S. Paul et les mystères païens.** — Dès lors que S. Paul n'est aux yeux de M. G. ni un disciple de Jésus et des Apôtres, ni un héritier de leurs doctrines, il faut bien chercher ailleurs la source de sa théologie, et c'est vers les mystères païens que l'on se tourne pour expliquer la transformation du christianisme en religion universelle, la divinisation de Jésus, l'éclosion parfaite du dogme de la rédemption déjà ébauché dans les chrétientés helléniques de Syrie, enfin l'institution des rites du baptême et de l'eucharistie (p. 88, 98, 99). On ne sait pas bien quelles étaient ces religions de mystères ; pour se les représenter, on use de documents d'époque incertaine ou variée et d'authenticité douteuse ; on les combine pour aboutir à un syncrétisme qui fait du christianisme, avec beaucoup de complaisance et un sens divinatoire peu ordinaire, une sorte de mystère païen démarqué, mais qu'importe ! Autant l'on a été sévère pour les documents chrétiens, autant l'on est indulgent pour les rêveries profanes ; et si de telles thèses devaient un jour rallier la majorité des critiques indépendants, ce serait presque à désespérer de l'usage de la raison, sinon de celui du simple bon sens. Nous ne reviendrons pas sur cette question. Nous avons eu l'occasion de la traiter naguère tout au long *(Ami* du 14 avril 1921, p. 177-187). Nous prions nos lecteurs de vouloir bien s'y reporter. Ils verront nettement, et par une discussion technique, que l'influence sur S. Paul des mystères païens ne mérite pas d'être prise en considération, qu'il s'agisse d'emprunts doctrinaux, d'emprunts verbaux ou d'emprunts rituels.

Et maintenant ne serait-il pas bon, en guise de conclusion de cette étude sur le rôle attribué par certains à S. Paul, de convier l'Apôtre lui-même à nous dire comment il se considérait vis-à-vis de Jésus-Christ et de son évangile ? Cette fois encore, pour ne pas chagriner M. G., nous ne ferons appel qu'aux textes des quatre grandes épîtres.

L'ambition de S. Paul était d'être uniquement un disciple fidèle, un serviteur, un esclave; il avait été choisi, malgré son indignité (I Cor. xv, 8, 9); ce choix l'avait fait apôtre, au même titre que les autres, et s'il revendique au début de chacune de ses lettres avec insistance, parfois même avec véhémence, ce titre d'apôtre, ce n'est pas, certes, par un sentiment de vaine gloire, mais pour établir ses droits à remplir la fonction qu'il exerce. (Gal. I, 11). Cette fonction, dans sa pensée, elle ne consiste pas à innover, pas même à interpréter le message reçu, mais à le livrer tel quel, sans la moindre addition, omission ou modification (Gal. I, 6-10; I Cor. xv, 1-10), car personne ne peut poser de fondement autre que celui qui a été posé, lequel est J.-C. (I Cor. III, 11). Aussi se glorifie-t-il de ne pas falsifier la parole de Dieu, comme font plusieurs, mais de parler avec sincérité et comme de la part de Dieu (II Cor. II, 17); il a conscience de s'être toujours acquitté scrupuleusement de sa tâche (I Cor. x, 10), de n'avoir pas été du nombre de ces faux apôtres, de ces ouvriers astucieux qui se déguisent en apôtres du Christ (I Cor. XI, 13). Avec quel souci il veille à la conservation intégrale de son Evangile par ceux auxquels il l'a prêché ! avec quelle insistance il les adjure de le retenir tel qu'il le leur a annoncé (I Cor. xv, 2), de ne point passer à un autre Evangile, leur fût-il apporté par un ange du ciel (Gal. I, 6-9) ! Et cet Evangile, qu'il appelle si souvent *son Evangile,* ce n'est le sien qu'en tant qu'il en a été constitué le héraut; en réalité, il n'émane pas de lui, il vient directement du Seigneur (Gal. I, 12); c'est le Christ qui parle en lui et par lui (II Cor. XIII, 3). Les Eglises qu'il fonde ne sont pas ses Eglises, mais celles du Christ (Rom. XVI, 16); les Corinthiens ne sont pas ses disciples, mais ceux du Christ, car S. Paul n'a pas été crucifié pour leur rachat et ils n'ont pas été baptisés en son nom (I Cor. I, 13-14). S. Paul n'a pas voulu savoir parmi eux autre chose que Jésus et Jésus crucifié (I Cor. II, 2); il s'est borné à planter, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui a fait croître (I Cor. III, 4-6). Ce sentiment d'étroite dépendance vis-à-vis de Jésus, S. Paul le pousse jusqu'au scrupule, quand il s'agit de l'enseignement doctrinal : dans ses conseils sur le mariage, le célibat et la virginité, il distingue avec soin ce qui vient de Jésus (I Cor. VII, 25) et ce qui n'est que son propre sentiment, les ordres du Seigneur et les siens (I Cor. VII, 10, 12, 40).

Tel est le S. Paul que nous présentent les textes des quatre grandes épîtres; son portrait est celui du plus fidèle d'entre les disciples; il diffère singulièrement de celui d'un novateur ou d'un falsificateur.

### *Conclusion*

Et dès lors, la conclusion qui s'impose, à la suite de ces simples réflexions où nous nous sommes efforcé de suivre M. G. pas à pas, c'est qu'il importe, plus que jamais, dans l'étude du christianisme naissant, de conserver à chacun son rôle : à Jésus, celui de fondateur; à S. Paul, celui de disciple fidèle, de traducteur authentique et scrupuleux de

la pensée du Maître. Nous avons suffisamment montré par l'étude du messianisme évangélique que Jésus ne fut pas un simple produit de son milieu. Si, sur ce point capital, son message bouleversait les idées communément admises, pourquoi refuser d'admettre qu'il en ait été de même sur d'autres points, comme l'universalisme évangélique, dont on convient à moitié, comme l'eschatologie, l'institution d'une Eglise, de rites sacramentels, etc.? Certes, depuis vingt ans, que de tentatives n'a-t-on pas faites pour expliquer le christianisme sans Jésus, longtemps au profit exclusif de S. Paul, maintenant plutôt au profit des mystères païens! Ces tentatives n'ont pas abouti dans le passé; elles n'aboutiront pas davantage maintenant. Les esprits sérieux et réfléchis garderont toujours vis-à-vis du christianisme, qu'il s'agisse de son dogme, de sa morale ou de ses sacrements, les opinions jusqu'alors communément admises. Elles seules, en s'appuyant sur nos Evangiles considérés comme des documents authentiques et véridiques, donnent de la naissance, du développement, de la diffusion du christianisme, une raison vraiment péremptoire. Sans doute, elles laissent apparaître bien des manifestations surnaturelles au cours du ministère du Christ et dans les débuts de l'Eglise ; mais elles ont, du moins, l'avantage de donner ainsi de la prédication évangélique et apostolique, de leurs effets durables, de leurs succès étonnants, une explication autrement rationnelle que celles timidement esquissées par une critique qu'aveugle une fausse philosophie et qui s'évertue à tout instant, en parlant de foi-confiance, d'hallucination collective, de travail intérieur long et obscur, de résoudre des problèmes dont elle a augmenté l'obscurité comme à plaisir. On aura beau faire et beau dire : le Christianisme est une religion divine. On n'en pourra expliquer ni la genèse, ni la diffusion, ni le maintien depuis vingt siècles, sans recourir à Dieu.

## QUESTIONS
### de science ecclésiastique
#### CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Je demande 1° pourquoi, dans l'article consacré à l'*Histoire du Christ,* de Papini, on ne mentionne pas l'absence de l'*Imprimatur,* qui dans un livre de ce genre semble nécessaire ;

2° Pourquoi on ne dit pas que pour beaucoup de lecteurs, les lecteurs pratiquants et simples, ce livre serait nuisible. Mon opinion est que ce livre sera nuisible à beaucoup, une curiosité inoffensive pour certains (prêtres et catholiques instruits), utile à bien peu. Est-ce que j'ai tort ?

3° S'il est probable que, comme je l'ai entendu dire, ce livre serait mis à l'*Index* sous peu ?

R. — La meilleure réponse à faire, c'est la conclusion du long et magnifique article que le P. de Grandmaison a consacré à l'ouvrage dans les *Etudes* du 5 mai, p. 296-311 :

On peut appeler des corrections et des compléments à la *Storia di Cristo ;* on peut y regretter certaines crudités d'expression qui ne permettent pas d'en conseiller indistinctement la lecture, certaines tendances capables de fourvoyer des esprits moins équilibrés. *Il faut dire hautement que c'est un bon témoignage, et que l'auteur a confessé son Maître sans réticence et sans peur.* Dans la *Prière au Christ* qui termine l'ouvrage, il dit à Jésus, magnifiquement :

« Nous avons besoin de toi, de toi seul et de nul autre... Nul autre, nul de ceux qui vivent, nul de ceux qui dorment dans la fange de la gloire ne peut nous donner à nous besogneux, à nous plongés dans l'atroce pénurie, dans la plus effroyable des misères : celle de l'âme, le bien qui sauve. Tous ont besoin de toi, même ceux qui t'ignorent ; bien plus ceux qui l'ignorent que ceux qui le savent... N'as-tu pas dit que tu venais pour les infirmes et non pour les bien portants ?... Nous, les Derniers, nous t'attendons... »

(J'abrège la citation : le P. de Grandmaison conclut) :

A ce renouveau escompté de foi chrétienne ; à cette extension, à cette épiphanie du Christ Jésus dans l'esprit et le cœur des hommes de notre temps, Giovanni Papini n'aura pas, en vain, travaillé.

Un écrivain chrétien ne saurait désirer, pour son œuvre, de plus beau, de plus encourageant témoignage que ces lignes finales. Le P. de Grandmaison, qui, comme nous, a fait des réserves (sur le radicalisme de certaines gloses évangéliques, sur un idéalisme excessif où l'on craint de sentir comme un relent de Tolstoï), a été ensuite, dans sa conclusion, plus élogieux que nous. D'autres ont été bien plus lyriques dans leurs formules (comme José Vincent dans la *Croix* du 14 mai) ; et nous les comprenons. Notre but, dans nos recensions, n'est pas de relever tout ce qui a pu nous déplaire : il n'y a pas d'œuvre, si parfaite soit-elle, où tout plaise également à tout le monde. Nous visons uniquement à faire connaître l'œuvre, à mettre nos lecteurs à même de juger à qui, dans les milieux si divers où la Providence les a placés, elle peut convenir ou ne pas convenir. Un auteur que nous qualifions « violent, virulent, colérique, révolté qui n'accepte pas le monde, misanthrope dont l'amour prend naturellement la forme de la colère, » etc. *(Ami* p. 349, col. 1), n'est évidemment pas fait pour tout le monde ; et nous l'avons répété dans notre conclusion. Les lecteurs attentifs ne s'y sont pas trompés ; et il en est qui nous ont trouvés trop sévères, plus que sévères, injustes : on a incriminé la citation que nous faisons de la p. 226 de Papini. Vous laissez croire, nous écrit-on, que tout Papini est sur ce ton-là, ce qui est une injustice. Pas du tout : nous ne citons pas cette page comme typique et représentative du livre, mais uniquement à titre d'exemple, pour donner à nos lecteurs un spécimen des outrances trop nombreuses que nous signalons chez Papini.

Quant à l'*Imprimatur,* nous en mentionnons l'absence quand nous savons qu'en fait il a été refusé ou que l'auteur (et pour cause) n'a pas voulu le demander : pour Papini (comme pour beaucoup d'autres), nous ne savons pas du tout ce qu'il en est. L'absence d'*Imprimatur* n'est pas, en soi, une preuve qu'il n'ait pas été donné. L'*Imprimatur* devrait figurer ostensiblement dans l'ouvrage lui-

même ; mais c'est une règle à laquelle il y a des dispenses (et nous en connaissons plusieurs exemples).

Vous lancez le grand mot d'*Index*. Voici notre réponse. On doit se soumettre aux décisions de l'*Index* dès qu'on les connaît ; mais ce n'est pas à des enfants de l'Eglise à parler de l'*Index* à tout propos, à formuler, pour tout livre qui ne nous plaît pas, des prévisions qui ressemblent singulièrement à des souhaits (sauf quand il s'agit de livres qui tombent manifestement sous les règles générales de l'*Index* et que l'*Index* se contente, quand il y a lieu, d'insérer avec la formule : *Opus* PRÆ*damnatum ex regula* etc.).

Je me souviens qu'au temps de ma jeunesse cléricale, quand parut (en 1880) la *Vie de J.-C.* de Fouard, il y eut des gens pour se scandaliser de ce genre qui était en effet une innovation et qui pouvait dérouter ces esprits « moins équilibrés » dont parle le P. de Grandmaison. On parla même d'infiltrations d'origine protestante... Plus tard, ce fut bien pis quand le P. Didon publia son *J.-C.*, et aussi quand parut la *Vie de J.-C.* de M. (plus tard Mgr) Le Camus, honoré ensuite d'un Bref pontifical (de Pie X) des plus élogieux pour l'ensemble de son œuvre exégétique.

Vous nous avez demandé réponse à vos questions. Voilà la réponse donnée. Nous recevons souvent de ces lettres où des lecteurs nous expriment la divergence de leur point de vue d'avec le nôtre. Nous les lisons avec attention, avec la considération que mérite toujours une pensée sincère, quelquefois avec fruit. Nous y répondons, quand elles nous apportent des données qui sont de nature à modifier ou à infirmer notre premier jugement. Sinon, non : car elles n'apprendraient au public qu'une chose : c'est qu'il y a des gens qui ne sont pas de notre avis. Et cela, tout le monde le sait : inutile de perdre du papier et de l'encre d'imprimerie pour en apporter la révélation. Nous présentons notre avis, sans user de lyrisme pour dire notre satisfaction, non plus que de formules tonitruantes pour dire nos réserves. Ou mieux encore, et le plus souvent, étant donné que nous parlons pour des lecteurs mûrs et qui sont à même de se faire eux-mêmes un jugement motivé, nous préférons nous borner à faire connaître l'ouvrage, à en accentuer les données qui nous semblent typiques et qui doivent mettre chacun à même de se former la conscience et de voir à qui tel livre sera utile, et à qui il le sera moins.

Votre lettre a été pour nous la bienvenue, parce qu'elle nous a été l'occasion de signaler l'article du P. de Grandmaison. Le P. de Gr., avant de présenter le livre lui-même, a présenté l'auteur. Et c'est une présentation des plus intéressantes. Nous avions donné Papini comme un converti. Oui ; mais un converti qui n'a point traversé la perversion volontaire. Il n'a point renié la foi, ne l'ayant jamais eue. Il l'ignorait simplement ; il blasphémait ce qu'il ignorait, comme dit S. Paul. Le P. de Grandmaison dit gentiment « l'accession, en 1919, de l'auteur à la foi catholique : ne parlons pas de retour, puisqu'il n'y avait jamais eu de départ. » Né en 1881, à Florence, il se présente lui-même comme « fils d'un père athée, baptisé en cachette, élevé sans sermons et sans messes. » Pas d'études classiques, et à peine d'études régulières ; mais une insatiable curiosité. A quatorze ans, il a dévoré l'assez maigre bibliothèque paternelle, *Vie de Garibaldi*, *Odes* de Carducci, pamphlets d'inspiration voltairienne. C'est alors que lui est ouverte la Bibliothèque Nationale de Florence ; et c'est chez lui une frénésie de savoir. Il veut tout avaler d'un coup, langues anciennes, histoire, philosophie ; il renouvelle sans le savoir le tour de force des érudits de la Renaissance ; il devient une encyclopédie vivante, bien mal classée évidemment. Résultat : à vingt ans il conclut au pessimisme intégral et au suicide cosmique. Puis, il se reprend, relit, réfléchit, travaille à ordonner le chaos de ses pensées, fonde une revue d'avant-garde, le *Leonardo*, publie à vingt-cinq ans son premier livre, *le Crépuscule des Philosophes* (dont nous avons parlé), multiplie, dans des revues souvent éphémères, et parfois en français, articles, essais, nouvelles, traductions, poèmes, se rallie entre temps (et faute de mieux) au pragmatisme de William James, s'établit et contracte avec « une fille de la montagne » un mariage qui l'enracine dans sa Toscane chérie.

A trente ans, il publie *Un homme fini* (1910), autobiographie dont le titre n'est pas exact, ou n'est pas complet. Car, sans doute, il commence bien par s'y dépeindre comme un homme fini, un raté, un pitre, acculé, par la faillite en lui de toute certitude, à l'existence d'un misérable bouffon de lettres. Mais, s'il est fini, il recommencera. Il se sent de taille à recommencer : — « L'ouvrage, dit le P. de Gr., s'illumine, vers la fin, d'une lueur. Papini a écouté, et entendu, la voix de la terre et des morts de son pays. Ce n'est pas encore l'aurore : ce n'est plus tout à fait la nuit. »

Eclate la guerre. Une étude sur Carducci contribue à maintenir le moral de la patrie italienne. Mais déjà, sous l'action de cette « grande et formidable leçon, » la *Storia di Cristo* se préparait. Comment est-il venu à la foi, nous n'en savons que ce qu'il a écrit à M. Paul Guiton (*Correspondant* du 25 oct. 1921) :

> Ma crise chrétienne a commencé en 1916, sous l'impression de la guerre et de la relecture de Tolstoï et de Dostoievsky. L'étude de l'histoire m'a reporté à l'Evangile, l'Evangile m'a reconduit au Christ, et le Christ à l'Eglise. Mes premiers articles chrétiens sont de 1919. J'ai commencé l'*Histoire du Christ* en août 1919, et je l'ai terminée en 1920, au mois d'octobre.

Lignes d'une discrétion que le P. de Gr. qualifie « louable, » et qui l'est en soi, mais qui ne nous interdit pas l'espérance qu'un jour Papini, lui aussi, voudra rendre un témoignage plus explicite des miséricordes divines en lui, comme l'ont fait tant d'autres, comme l'a fait si magnifiquement un autre « Homme né de la guerre, » Henri Ghéon (cf. *Ami* 1920, p. 17-26).

Son œuvre d'aujourd'hui est, en tout cas, dans sa pensée, une œuvre d'apostolat : — « Chrétien d'hier, mais chrétien loyal et franc, dit le P. de Gr., il parle à ses frères pour les édifier. Il parle surtout, pour les acheminer vers la lumière, à ses compagnons de la veille qui cherchent encore ce que lui a trouvé, » aux gens du monde, avions-nous dit, qui connaissent peu l'Evangile. Et cette destination même explique plus d'une insuffisance de son livre, qui n'est « pas un livre de théologie ou d'exégèse, ou même de dévotion. Apologie si l'on veut, mais liminaire et comme *in partibus infidelium.* »

---

Q. — Un curé avait dans son presbytère des broderies anciennes, abandonnées, et appartenant à l'église. Un confrère, sachant que le curé veut s'en débarrasser et tout en connaissant leur vraie valeur, les lui achète pour un prix dérisoire ; puis, moyennant quelques légères réparations, il s'en fait confectionner pour lui-même un magnifique ornement, désormais le plus beau et le plus riche de la région.

Consulté à ce sujet sur la licéité et la validité de cette action, je désire fournir les meilleurs renseignements.

Veuillez m'indiquer aussi quelques ouvrages qui m'éclaireront sur les règles et prescriptions concernant l'administration et l'aliénation des biens ecclésiastiques paroissiaux.

R. — Force nous est de taxer très sévèrement un pareil procédé, que nous dirons, entre nous, parfaitement indélicat, pour n'avoir pas à écrire ici le vrai nom que théologiquement il mérite.

Quelle gabegie et quelle pitié ! Et comme notre canoniste des « Nouveautés du *Codex* » a eu raison de rappeler, respectueusement comme il sait le faire, certains membres du clergé pastoral à un peu plus de bon ordre et d'honnêteté dans l'administration des biens d'église dont ils ont la charge ! Non, mille fois non, 1° le curé détenteur des broderies, *res pretiosæ,* n'avait pas le droit de les vendre ainsi, et 2° le curé acheteur n'avait pas le droit de les acheter, ni surtout de les payer ainsi ; le premier, parce qu'il n'était ni *propriétaire,* ni *autorisé* à aliéner cette *propriété de son église ;* le second, parce qu'il ne pouvait en conscience acquérir *rem alienam,* ni en conscience tromper son confrère sur sa véritable valeur.

Le curé vendeur a été naïf et maladroit, ignorant (!) peut-être, négligent ou oublieux tout au moins des règles élémentaires administratives, de bon sens et de justice, qui s'imposent en pareil cas. Mais, nous ne voudrions point du tout être à la place du curé acheteur, qui, malgré son absence totale de « scrupule, » doit bien se rendre compte pourtant du tour qu'il a joué à son confrère et du préjudice pécuniaire qu'il a causé à son église, au profit, parfaitement illégitime, de la sienne.

Des renseignements sur ce genre d'opérations ? Mais vous en avez, cher confrère, plus qu'il ne vous en faut, dans les colonnes de l'*Ami.* Relisez donc un peu, dans les « Nouveautés du *Codex,* » tout ce qu'on y a écrit et développé, avec maintes réflexions claires et pratiques à l'appui, à propos des aliénations de biens d'église et des formalités qu'elles exigent rigoureusement. Vous serez édifié sur le compte du curé vendeur, et aussi sur le compte du fin et indélicat connaisseur qui l'a... permettez le mot juste... qui l'a « roulé ».

---

Q. — Un malade, qui avait déjà reçu l'extrême-onction, se donne dans un accès de fièvre délirante un coup de revolver dont il meurt quelques heures plus tard, sans reprendre connaissance. Devant ce nouveau danger de mort, différent de l'autre, qui d'ailleurs n'avait pas disparu, au contraire, n'aurait-on pas pu et dû lui réitérer l'extrême-onction ? Je ne l'ai pas fait. Parmi mes confrères les uns me donnent tort, les autres raison.

Qu'en pense notre cher *Ami ?*

R. — L'*Ami* vous donne raison. Le danger de mort en soi est chose indivisible, quoiqu'il puisse être produit, accentué, par de multiples causes simultanées dont chacune pourrait suffire à le créer. Dans le cas présent, il n'y a pas deux dangers de mort, mais un seul, constitué et aggravé par le concours de deux causes pour ainsi dire superposées : la maladie et la blessure résultant du coup de revolver. Or, la réitération du sacrement exige *ad validitatem* que le danger de mort qui l'a une première fois motivé, ait disparu pour faire place à un second danger de mort, *succédant* au premier. C'est donc la « succession » qu'il faut considérer ici et non pas seulement la soi-disant pluralité des dangers de mort provenant de la coïncidence de causes mortelles différentes.

Votre malade restait, dites-vous, dans son premier péril en raison de sa maladie, péril toujours grandissant plutôt qu'atténué. Le coup de revolver ne changeait donc rien à cet état de choses, puisque, loin de l'en « sortir, » il ne faisait que plonger plus avant ce malheureux dans l'imminence du péril de mort. Une seconde extrême-onction administrée en pareille circonstance eût été nulle.

On pourrait même se demander, au premier abord, s'il est possible de faire validement à un suicidé l'administration de ce sacrement, puisque, d'après le texte de S. Jacques *(si quis infirmatur)* et l'interprétation commune des théologiens, la « *maladie* mortelle » est une condition essentiellement requise. Or, le danger de mort résultant du coup de revolver n'est certes pas une conséquence de maladie.

Objection facile à résoudre, si, avec l'enseignement théologique, on étend quelque peu le sens du mot *maladie, infirmitas.* Une blessure, en soi, n'est pas, si l'on veut, une maladie. Elle est cependant une cause immédiate d'*infirmité,* qui peut être accompagnée du péril de mort. De même la vieillesse, avec ses mille petits accidents facilement graves, est une *infirmité* qui peut aisément comporter le péril de mort. Dans ces différents cas, le mot de S. Jacques se vérifie suffisamment pour que l'extrême-onction soit valide. On peut donc administrer un suicidé agonisant, mais, bien entendu,

un suicidé « fou, » comme celui dont il est question dans la présente consultation, et jamais le suicidé responsable, et gravement coupable, qui se donne volontairement la mort, et auquel le Rituel défend d'accorder la sépulture religieuse.

---

Q. — Pierre, mécontent du mauvais caractère et de l'inconduite de sa femme, demande le divorce. Naturellement il prie quelques-uns de ses amis de venir témoigner devant le tribunal pour appuyer les griefs qu'il a contre sa femme.

Ces témoins, qui savent que le divorce n'est jamais permis, peuvent-ils en conscience venir témoigner en justice, s'ils sont disposés à ne dire que *la pure vérité,* prévoyant cependant que, se basant sur leurs dépositions, le tribunal prononcera probablement le divorce ?

R. — C'est là un genre de témoignage dont il convient de s'abstenir autant que possible, précisément pour la raison alléguée, afin d'éviter toute coopération à une œuvre évidemment regrettable. S'il y a cependant des motifs de ne pas se dérober, la déposition des témoins *de veritate facti* n'est pas moralement condamnable. La question, d'abord, de la malice absolue du divorce civil n'est pas tranchée et, d'après l'opinion qui admet, en certains cas particulièrement graves et bien caractérisés, et sous certaines conditions, la licéité de la pétition de divorce civil, le rôle des témoins par là-même serait moralement exempt de toute critique.

Mais, en dehors même de cette hypothèse, pour les cas ordinaires de divorce, le témoin requis n'est nullement *per se* cause de la sentence à intervenir. C'est au juge seul qu'elle incombe, qu'il appartient de la prononcer. Sans doute, le témoignage influe, et tant qu'on voudra, sur la décision du juge. Il n'en reste pas moins pure causalité *per accidens* quant à la terminaison de l'affaire : et alors, il y a lieu d'appliquer les règles théologiques bien connues, d'après lesquelles il est licite *servatis servandis* de poser un fait à résultante fâcheuse *per accidens* ou indirecte, quand on a par ailleurs des motifs suffisants de s'y prêter.

Ajoutons, quoique vous n'en parliez pas, que les témoins, indépendamment du fait de leur témoignage en justice et de ses conséquences, peuvent avoir aussi éventuellement à considérer une autre raison de le refuser, à savoir le « scandale » grave qui pourrait résulter, dans l'opinion publique, de leur concours dans une affaire de divorce. C'est là encore un *per accidens,* superposé à l'autre, dont il peut y avoir lieu de tenir compte, et qu'il faut moralement apprécier d'après les mêmes règles théologiques auxquelles nous avons fait allusion.

---

Q. — Toutes les peines relatives à « *species consecratas abjicientes, abducentes, retinentes* » (c. 2320), atteignent-elles :

1° Celui qui, par négligence gravement coupable, laisse tomber des hosties ou fragments d'hosties ?

2° Celui qui, par communion sacrilège, prend et emporte l'hostie ?

3° Celui qui, en cas de vomissement après la communion, n'a pas soin de voir s'il y a des saintes espèces et de les recueillir ?

4° Celui qui, sans être certain que les saintes espèces sont *corruptæ,* les jette au feu ou dans la piscine ?

R. — Ad I. *Negative. Laisser tomber* une hostie n'est pas spécifiquement le même acte que la *jeter par terre* exprès dans un geste et une intention formellement sacrilèges. Or, l'*abjicientes* du canon 2320 répond au second sens, non au premier. Notez de plus que les censures, en principe, ont pour objet des faits délictueux *nettement caractérisés* en tant qu'externes, ce qui n'est point le cas de la négligence, même gravement coupable, en conséquence de laquelle une hostie accidentellement *tombe* à terre. Il y a là matière à casuistique et des *dubia* de solution difficile, rien n'étant malaisé à préciser en morale, quant à sa gravité, comme le péché de négligence, c'est-à-dire d'omission. Raison de plus pour ne pas appliquer le can. 2320 au cas du prêtre qui, plus ou moins coupablement, laisse tomber une ou plusieurs hosties par terre. Au contraire — pour donner un exemple — il y aurait censure dans le cas du voleur qui, ne voulant emporter que le ciboire, se débarrasserait des hosties en les *projetant* au hasard sur le pavé du sanctuaire.

Ad II. *Affirmative.* C'est ici l'*abducentes* qui a son application, et même le *retinentes,* peut-être aussi l'*abjicientes,* car on ne suppose pas que pareil misérable « emporte » l'hostie pour la consommer en route ou chez lui.

Ad III. *Negative.* Aucun des participes du canon ne se rapporte à l'hypothèse visée ici, hypothèse d'ailleurs pleine, elle aussi, d'incertitudes et de *dubia,* quant à l'appréciation morale de ce qu'il peut convenir de faire en pareil cas.

Ad IV. *Negative,* comme dans la réponse ad III.

---

## LITURGIE

Q. — Dans nos pays on aime beaucoup à exposer le Saint-Sacrement pour donner du relief à un office, à une messe. Notamment, pour solenniser le jour anniversaire d'un défunt, on fait célébrer une messe avec exposition pour l'âme du défunt, et le Saint-Sacrement reste exposé toute la journée ; ou bien on chante d'abord la messe des morts, après quoi on expose le Saint-Sacrement qui restera sur son trône jusqu'au soir. Je suppose toujours qu'on s'est muni de la permission de l'Ordinaire.

Mais ces permissions sont-elles licites et conformes aux décrets et aux règles de la liturgie ?

R. — Gardellini parlant de cette coutume déclare qu'on peut très bien pour le jour anniversaire d'un défunt chanter l'office et la messe des morts, si le jour le permet, mais avant que le Saint-Sacrement ne soit exposé, et jamais durant l'exposition, qui exclut absolument toute fonction funèbre. La S. R. C. s'est ouvertement prononcée dans ce sens le 27 mars 1779, n. 2513, condamnant cette coutume « tanquam rubricis et Ecclesiæ ritibus contrariam, »

quand l'office et la messe des morts ont lieu avec l'exposition et en présence du Saint-Sacrement, et y joint ensuite l'ordre exprès : « ut Episcopus eamdem (consuetudinem) omnino aboleri curet. »

Cette doctrine, que Gardellini expose dans ses commentaires *ad Instructionem Clementinam*, § XVII, n. 16, est aussi celle de Guyet, *Heortologia*, lib. IV, cap. 22, quæst. 4, et elle est suivie par Cavalieri, tom. IV, cap. 9, decr. 4, n. 9.

---

Q. — Depuis quelques mois j'ai pour voisin un jeune curé, fort intelligent, nanti de nombreux diplômes, qui a jugé à propos de remplacer l'ancien cordon d'aube par un large ruban de soie, de la couleur des ornements. Il répond aux confrères étonnés, que cette pratique est parfaitement liturgique, que les évêques le font, et que c'est l'usage courant à Rome.

R. — La ceinture, au lieu du cordon prescrit par la rubrique, blanche ou rouge suivant la fête, et brodée d'or aux extrémités qui retombent sur le côté gauche, est une innovation française, dit Barbier de Montault, de date récente, et absolument blâmable. Elle ne peut ni se superposer au cordon, ce qui ferait double emploi, ni lui être substituée. Renonçons donc à ces ceintures fantaisistes, illégalement introduites, et rompons avec cet usage, s'il s'est glissé quelque part, car consultée à ce sujet : « An consuetudo utendi cingulo ad instar fasciæ tolerari possit? » Rome répondit qu'on ne pouvait tolérer que les ceintures existantes : « *donec cingula hucusque adhibita consumentur.* » (S. R. C., 24 nov. 1899, n. 4048, ad VI).

---

Q. — Que faut-il penser de certains corporaux (uniquement destinés aux expositions et aux bénédictions du T. S. Sacrement), entourés de broderies à jour sur une bonne partie de leur surface, parfois si minces et si ténus qu'on se demande si c'est de la toile de lin ou de chanvre ? Est-il permis de les bénir pour s'en servir dans les bénédictions et les expositions du T. S. Sacrement ?

R. — Le corporal, tel que le prescrit la rubrique (*Rit. serv.*, Tit. I, n. 1) et destiné à recevoir le corps de Notre-Seigneur ou les vases sacrés qui le renferment, doit être de lin complètement blanc, et non tissu de soie ou d'or au milieu ; mais on peut l'entourer d'une dentelle ou broderie qui lui sert de bordure. Quand il est ainsi confectionné, rien n'empêche de le bénir et de s'en servir pour les fonctions liturgiques qui le requièrent, v. g. la bénédiction et l'exposition du Saint-Sacrement.

---

Q. — Si un objet vénéneux avait touché l'hostie consacrée, on la garderait dans un lieu décent jusqu'à complète altération et on la mettrait ensuite dans la piscine. Je désire savoir : 1° quel est ce lieu décent; 2° quand pourra-t-on estimer que l'altération est complète? Car *extérieurement*, une hostie placée dans un lieu sec et à l'abri de l'air semble pouvoir se garder intacte plusieurs mois et peut-être plusieurs années.

R. — Ad I. Au titre X du *De defectibus in celebratione Missarum occurrentibus*, le n. 7, prévoyant le cas où un objet vénéneux aurait touché l'hostie consacrée, déclare que le célébrant consacre une autre hostie et conserve la première dans le tabernacle, *in tabernaculo, loco separato*, jusqu'à complète altération, *donec species corrumpantur*. A défaut de tabernacle, on la déposerait à la sacristie sur un corporal dans un endroit décent et fermé à clef, pour que personne ne puisse y toucher, jusqu'à décomposition absolue.

Ad II. Il est certain que la présence sacramentelle de J.-C. dans l'Eucharistie ne peut durer qu'autant que les espèces du pain et du vin consacrés continuent à subsister dans leur intégrité, et elle cesse dès l'instant où leur altération est complète et absolue. (S. Thomas, 3a P., q. 76, art. 8).

Mais comment reconnaître que les saintes espèces ont perdu la présence réelle? On ne peut donner de règle générale, parce que l'altération est plus ou moins rapide selon le lieu où repose cette hostie; mais l'altération ne serait pas douteuse si des vers s'y multipliaient.

---

Q. — Au 3° de la p. 352, il y a, à mon humble avis, une erreur. La rubrique prescrit, en effet, de faire mémoire de la férie dont on a fait l'office (*Rubr. gener. Missalis*, IV, 3 ; VII, 3 ; *Additiones et variationes*, V, 2), ou plus généralement de celui dont on a fait l'office. La mention spéciale de la férie, dans les anciennes rubriques, n'a pas été annulée par les nouvelles, qui laissent en vigueur dans les anciennes ce qui n'est pas expressément modifié ou précisé.

Il faut donc, aux féries communes, dire les oraisons de la messe du dimanche précédent.

R. — A dire vrai, la solution de la p. 352, ad 3, ne rend pas exactement la pensée de la rubrique tant ancienne que nouvelle du Missel, relative aux messes votives privées dites les jours de féries mineures. A la messe votive on récite comme 2e oraison celle même de la messe du dimanche précédent que l'Ordo assigne à cette férie. La 3e est celle qui convient au Temps de l'année où l'on est, sauf le cas où la messe votive serait de la Sainte Vierge, car alors on dirait l'oraison du Saint-Esprit.

Toutefois, si ce jour-là l'oraison *Fidelium* était prescrite par la rubrique, comme sa place attitrée est toujours l'avant-dernière, *penultimo loco*, dit le droit, elle prendrait la place de la précédente, et la 3e deviendrait en réalité la 4e et dernière, quand même l'Ordinaire aurait commandé une oraison pour les jours libres; car les oraisons impérées s'omettent toujours à ces messes qui ont déjà quatre oraisons de rubriques. (Nouv. Rubr., Tit. V, n. 2; Tit. VI, n. 4; et *Ephem. Liturg.*, 1922, p. 131).

---

**IMPRIMATUR**

Lingonis, die 26 julii 1922.

EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

*Le gérant :* F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Rien n'aide à expédier le gros des affaires comme une santé prospère, une santé faible met trop souvent en vacances.

Rien ne contribue à l'entretien de la santé comme l'usage des Pilules Pink, qui reconstituent les forces que l'on dépense souvent inconsidérément.

Richesse du sang, équilibre du système nerveux, parfait fonctionnement de tous les organes. Tels sont les bienfaits que procurent les Pilules Pink, qui restent le médicament le mieux indiqué pour les anémiques, les fatigués, les surmenés, les affaiblis, les convalescents.

PILULES PINK

En vente dans toutes les pharmacies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

**CAFÉ D'HAÏTI**

7 fr. 75 le kilo

Louis AUGUSTIN, 20, rue St-François, BORDEAUX

*Correspondant de Maisons Religieuses*

Rhumes . Toux

**GRIPPE**

**CATARRHES, ASTHME**

**LARYNGITES et BRONCHITES**

**SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE**

PULMOSERUM

BAILLY

**Réparateur puissant des Organes de la Respiration**

Employé dans les Hôpitaux

Recommandé par la Majorité du Corps Médical Français

Adopté par plus de 30 000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI :

Une cuillerée à soupe, matin et soir

Le flacon, 8 fr. 80 ; les 3 flacons, 28 fr. franco contre mandat

**Toutes Pharmacies**

BROCHURE SUR DEMANDE

*Exiger le nom*

PULMOSERUM-BAILLY

15, Rue de Rome . PARIS

**VITRAUX D'ART**

**Charles CHAMPIGNEULLE**

96, rue N.-D. des Champs, PARIS (VIe)

*Représentant, Maquettes, Catalogues sur demande*

**Très importants travaux en cours d'exécution**

| | |
|---|---|
| Notre-Dame de Paris | Eglise de St-James (Manche) |
| La Sainte-Chapelle | Eglise St-Jean, à Bar-le-Duc |
| Eglise de Bully-les-Mines | Eglise St-Antoine, à Marseille |
| Cathédrale de Tréguier | Eglise St-Benoit, Le Mans |
| Institut libre de Saint-Lô | Eglise St-Jacques, à La Villette |

**ASTHME**

Bronchite Chronique

EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS

Guérison par POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE

CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS

**GAUDRAP & Cº**

43, Quai des Chartrons, 43, BORDEAUX

VINS DE TABLE, VINS FINS, COGNACS, RHUMS

Spécialités de la Maison : GRAVES DES ROIS DE GASCOGNE, Grand Vin Blanc — MOULIS CLARET — Bordeaux Rouge très fin

*ENVOI GRATIS DU CATALOGUE SUR SIMPLE DEMANDE*